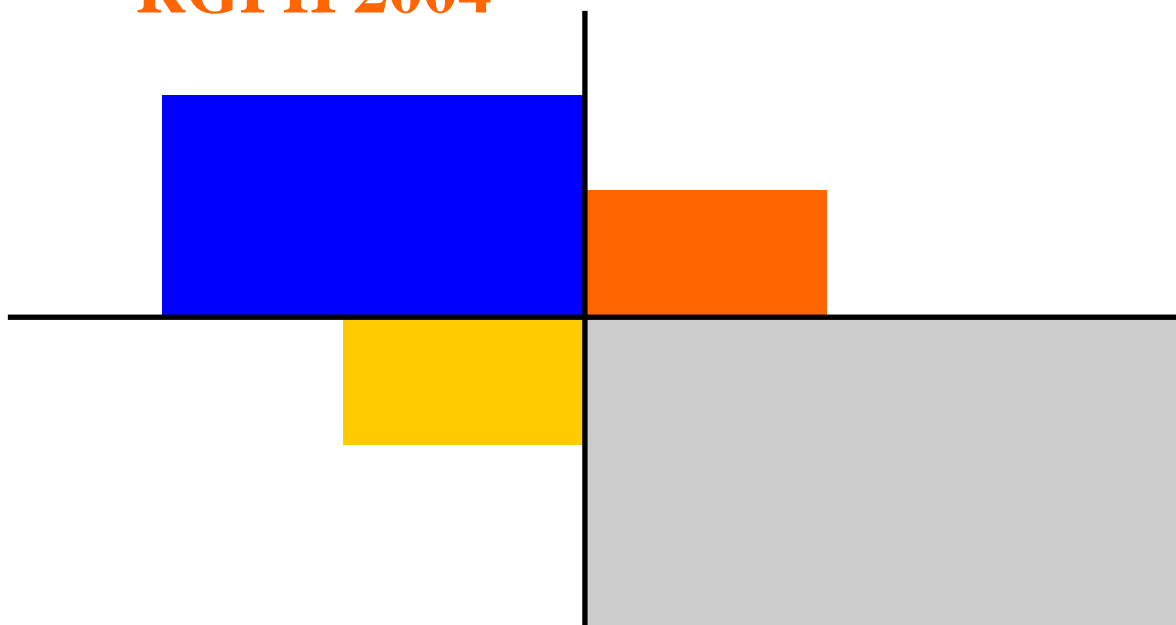


Royaume du Maroc
Haut Commissariat Au Plan
Direction Régionale
De Taza Al Hoceima Taounate

RGPH 2004



ASPECTS DEMOGRAPHIQUE ET
SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION
DE TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE

Sommaire

Introduction	2
Chapitre I : les caractéristiques démographiques	3
I.1 Découpage administratif de la région	3
I.2 L'accroissement démographique et répartition spatiale de la population.....	3
1- Accroissement démographique de la population.....	3
2- Répartition spatiale de la population.....	4
3- Densité de la population.....	5
I.3 Structure par âge et sexe de la population.....	5
1- Répartition de la population selon les grands groupes d'âge.....	5
2- Rapport de masculinité.....	8
3- Rapport de dépendance.....	9
I.4 Statut matrimonial de la population.....	10
I.5 Fécondité.....	14
Chapitre II : les caractéristiques de l'éducation	16
II.1 L'aptitude à lire et à écrire.....	16
1- L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	16
2- L'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âges.....	18
3- La connaissance des langues.....	19
II.2 Scolarisation.....	20
1- Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12ans.....	20
2- Population selon le niveau d'étude.....	20
Chapitre III : l'activité économique	23
1- Le type et le niveau d'activité.....	23
2- Le taux d'activité.....	25
3- Population active selon la situation dans la profession.....	26
Chapitre IV : Ménages et conditions d'habitation	28
IV.1 Ménages et chefs de ménages.....	28
1- Effectif et taille des ménages.....	28
1-1 L'évolution de l'effectif des ménages de la région.....	28
1-2 L'évolution de l'effectif des ménages par province.....	29
1-3 L'évolution de la taille des ménages de la région.....	29
1-4 L'évolution de la taille des ménages des provinces	30
2- Caractéristiques des chefs de ménages.....	31
3- Niveau d'instruction des chefs de ménages.....	31
IV.2 conditions d'habitations des ménages.....	32
1- Types de logement.....	32
2- Ancienneté du logement.....	33
3- Statut d'occupation.....	34
4- L'occupation des logements.....	36
5- Equipement des logements.....	38
6- Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution d'électricité	40
7- Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution.....	41
8- Mode d'évacuation des eaux usées.....	42
9- Autres équipements.....	44

4544

Introduction

Les perspectives de la régionalisation sont actuellement fort prometteuses et s'inscrivent dans le cadre de l'édification d'un Maroc nouveau. La région a, en effet, toujours occupé une place privilégiée dans la stratégie de développement économique et social visant à doter le Maroc d'un Etat à la fois moderne, et attaché à son authenticité fortement marquée par sa composante locale et régionale.

Sur la base des résultats du RGPH 2004, la présente publication se propose d'apporter une information à la fois riche et variée, qui embrasse aussi bien les aspects démographiques que les aspects socio- culturels et économiques.

A un moment où la régionalisation fait l'actualité du débat politique nationale, cette publication vient donc à point nommé pour répondre à un besoin pressant en statistiques régionales à même de fournir aux décideurs et aux opérateurs économiques et sociaux la matière statistique nécessaire à la prise de décision.

A cet égard, il a été jugé nécessaire d'accorder un intérêt particulier à l'analyse des données et à leur présentation sous une forme simple et accessible à tous. Ce travail d'analyse fait notamment le point de la situation au niveau de la région et adopte une approche différentielle qui met en exergue les disparités aussi bien entre les zones urbaines et rurales qu'entre les personnes des deux sexes.

Le plan de cette publication s'articule autour de quatre points essentiels :

- Les aspects démographiques qui concernent notamment l'évolution de la population, les structures par âge et sexe, les structures matrimoniales et les niveaux de fécondité.
- Les aspects culturels dont l'alphabétisation de la population et son niveau d'instruction.
- L'activité économique et le taux d'activité et la situation dans la profession pour la population active.
- Ménages et conditions d'habitation des ménages : il s'agit essentiellement de mettre le point sur les ménages, les types et les équipement des logements, leur statut d'occupation ainsi que le nombre de pièces d'habitation occupées par les ménages...

Par ce travail, on espère combler une partie des grands besoins en informations régionales susceptibles de répondre aux attentes des différents utilisateurs de l'information socio-économiques et démographique.

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

I. 1- Découpage administratif de la région

La région de Taza Al Hoceima Taounate est constituée de 15 municipalités et 13 cercles, regroupant 118 communes rurales et qui sont réparties par province comme suit :

Tableau 1: Organisation administrative de la région de Taza Al Hoceima Taounate

Province	Nombre de Cercles	Nombre de Communes		
		Urbain	Rural	Total
Taza	6	5	43	48
Al Hoceima	3	4	31	35
Taounate	4	5	44	49
Région	13	14	118	132

I. 2- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

1- Accroissement démographique de la population

Selon le RGPH de 2004, la population légale de la région comptait 1 803 051 habitants soit 6,04 % de la population nationale, enregistrant un accroissement annuel moyen de 0,5 % par rapport à l'année 1994 où cet effectif représentait 1 719 837.

La région de Taza Al Hoceima Taounate se caractérise par le poids important de la population rurale qui représente 75,8 % de la population régionale contre seulement 24,2 % dans le milieu urbain soit un taux d'urbanisation qui est inférieur à la moyenne nationale (55 %).

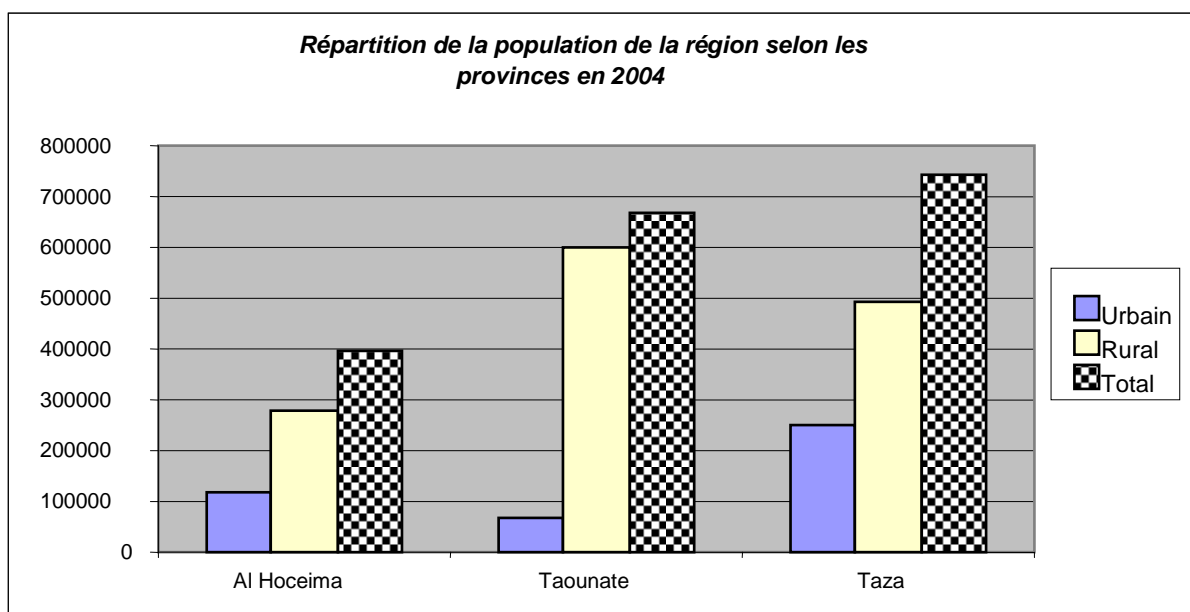
Tableau2 : Répartition de la population de la région entre les deux RGPH 1994 et 2004, selon les provinces et le milieu de résidence

Provinces	1994	2004	Accroissement Annuel (%)
Milieu Urbain	371 043	432 906	1,6
Al Hoceima	112 588	117 338	0,5
Taounate	52 274	67 999	2,7
Taza	206 181	247 569	2
Milieu Rural	1 348 794	1 370 145	0,2
Al Hoceima	270 384	277 174	0,2
Taounate	576 566	600 004	0,4
Taza	501 844	492 967	-0,2
Total Région	1 719 837	1 803 051	0,5
Al Hoceima	382 972	394 512	0,3
Taounate	628 840	668 003	0,6
Taza	708 025	740 536	0,5

On constate d'après le tableau ci dessus un accroissement annuel important de la population urbaine par rapport à la population rurale respectivement 1,6 % contre 0,2 %. Cet accroissement est plus important dans la province de Taounate 2,7% et Taza 2% contre seulement 0,5 % dans la province d'Al Hoceima.

Ce rythme accéléré d'urbanisation trouve son origine entre autres dans l'exode rural et le passage de certaines localités du statut rural à celui de l'urbain.

2- Répartition spatiale de la population



Quand à la répartition spatiale de la population, elle est marquée par l'importance du poids de la province de Taza qui occupe plus de la moitié de la superficie de la région. Elle regroupe 41,1 % de la population totale de la région selon le RGPH de 2004 contre 37 % pour la province de Taounate et 21,9 % pour celle d'Al Hoceima contre respectivement 41,2 %, 36,5 % et 22,3 % en 1994.

De même, la répartition de la population urbaine de la région en 2004 selon les provinces laisse apparaître la part importante de la province de Taza 57,3 % (55,6 % en 1994) contre 27,1 % pour la province d'Al Hoceima (30,3 % en 1994) et seulement 15,6 % pour celle de Taounate (14,1 % en 1994).

En revanche, la répartition de la population rurale selon les provinces montre que la province de Taounate abrite plus de 43,8 % (42,7 % en 1994) contre 35,9 % pour la province de Taza (37,2 % en 1994) et seulement 20,2 % pour la province d'Al Hoceima (20,1 % en 1994).

Cette disparité de peuplement constatée entre les diverses provinces de la région peut être expliquée entre autres par des facteurs historiques et naturels (climat, relief, richesse du sol, activités maritimes, développement économique, etc...).

3- Densité de la population

En 2004, la densité régionale a atteint un niveau de 76 hab./km² qui est presque deux fois plus élevée que celle enregistrée au niveau national (42 hab./km²). Par province, elle est plus élevée dans la province de Taounate avec 119 hab./km, et légèrement inférieure dans la province d'Al Hoceima soit 111 hab./km² et seulement 51 hab./km² à Taza.

Tableau 3 : Densité de la population de la région selon les provinces, RGPH 1994 et 2004

Province	1994	2004
Al Hoceima	108	111
Taounate	113	119
Taza	49	51
Région	73	76
Total National	37	42

I.3- Structure par âge et sexe de la population

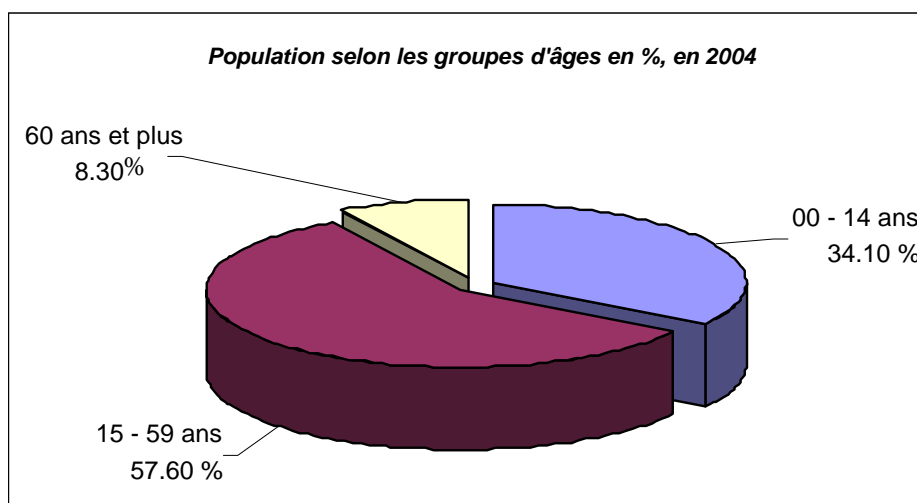
1- Répartition de la population selon les grands groupes d'âge

Tableau 4 : Population de la région selon les grands groupes d'âges, RGPH 1994 et 2004

Classe d'âge	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
00 – 14 ans	37,7	43,8	42,5	29,9	35,4	34,1
15 – 59 ans	56,3	49,3	50,7	62,2	56,2	57,6
60 et plus	6,0	6,9	6,8	7,9	8,4	8,3
Total	100	100	100	100	100	100

La population de la région est une population jeune, en 2004, 34,1 % des effectifs de la population ont moins de 15 ans. Sa jeunesse n'a cessé de s'affirmer malgré des prémisses de baisse relative constatée en comparaison avec le recensement de 1994.

Les deux autres tranches (15-59 ans et 60 ans et plus soit respectivement la population en âge d'activité et la population âgée) continuent d'accroître aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. En 2004, plus de la moitié de la population soit 57,6 % avait un âge entre 15 et 59 ans (62,2% en milieu urbain et 56,2% dans le milieu rural). La part de la population âgée de 60 ans et plus, représente 8,3 en 2004 contre 6,8 % en 1994.

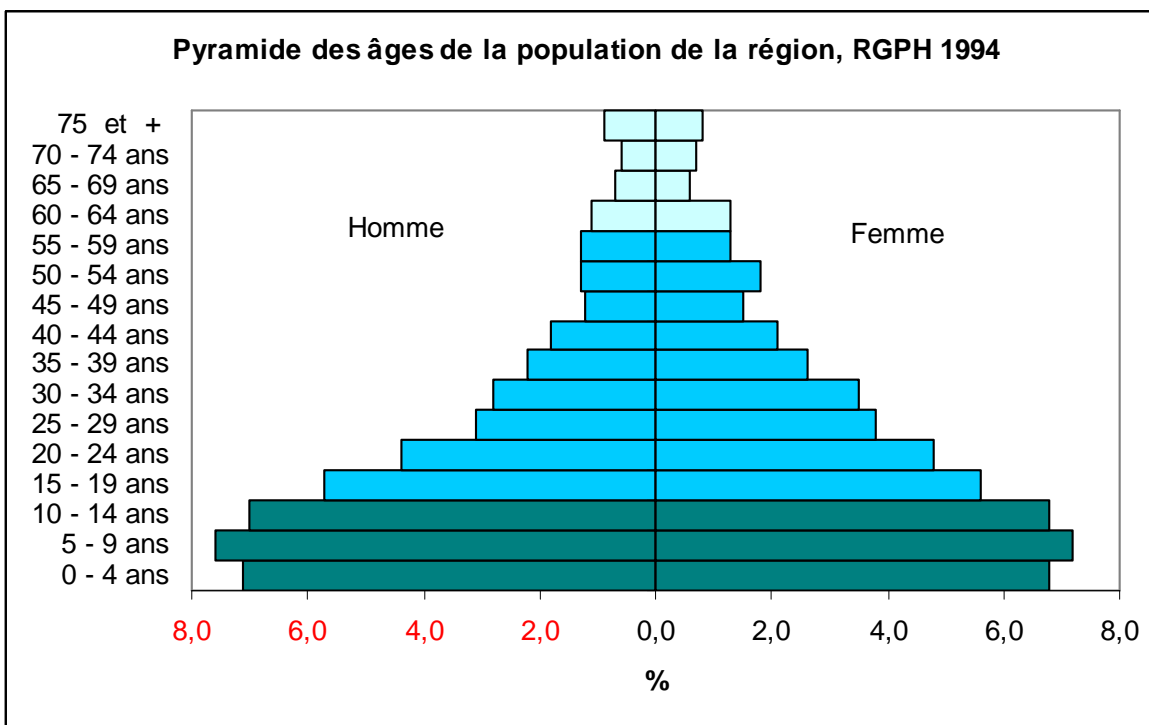
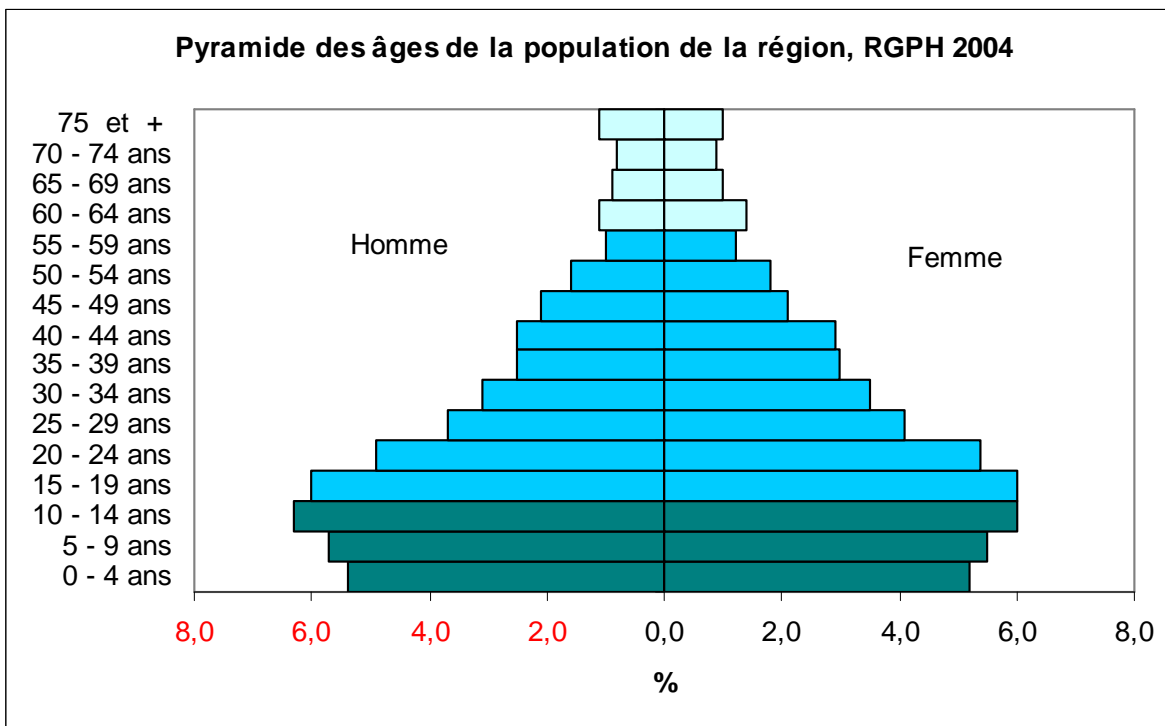


Entre l'urbain et le rural, et en termes relatifs, les parts des moins de 15 ans et des plus de 60 ans sont dans le rural, toujours supérieures à celles de l'urbain, et ce contrairement à la tranche des 15-59 ans. Ceci ne peut être que l'effet de la migration pour le travail, les études ou autres raisons.

Tableau 5 : Population de la région par sexe et groupe d'âge quinquennal, RGPH 2004

Groupe d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0 - 4 ans	96 651	93 085	189 736	5,4	5,2	10,5
5 - 9 ans	103 217	99 170	202 387	5,7	5,5	11,2
10-14 ans	113 845	108 933	222 778	6,3	6,0	12,4
15-19 ans	108 410	108 937	217 347	6,0	6,0	12,1
20 - 24 ans	89 028	96 502	185 530	4,9	5,4	10,3
25 - 29 ans	67 146	74 552	141 698	3,7	4,1	7,9
30-34 ans	56 192	63 081	119 273	3,1	3,5	6,6
35 - 39 ans	45 926	53 430	99356	2,5	3,0	5,5
40 - 44 ans	44 673	53 144	97 817	2,5	2,9	5,4
45 - 49 ans	37 685	38 516	76 201	2,1	2,1	4,2
50 - 54 ans	29 079	32 489	61568	1,6	1,8	3,4
55 - 59 ans	18 606	21507	40 113	1,0	1,2	2,2
60 - 64 ans	20 114	24 733	44 847	1,1	1,4	2,5
65 - 69 ans	16 927	17 248	34 175	0,9	1,0	1,9
70 - 74 ans	15 318	16 410	31 728	0,8	0,9	1,8
75 ans et +	19 428	17 921	37 349	1,1	1,0	2,1
Non déclaré	528	620	1 148	-	-	0,1
Total	882 773	920 278	1 803 051	49,0	51,0	100

La population se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la région est de 49 %, un pourcentage qui est légèrement inférieur à celui du sexe féminin qui est de l'ordre de 51 %.



2- Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes. Il se calcule en rapportant l'effectif des hommes à l'effectif des femmes en multipliant le résultat par 100. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et vice versa.

Tableau 6: Le rapport de Masculinité par province et milieu de résidence (%), RGPH 1994 et 2004

Province	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Al Hoceïma	96,8	93,7	92,7	93,2	93,9	93,3
Taounate	96,4	100,5	96,9	97,8	96,8	98,1
Taza	92,5	91,7	98	97,2	96,4	95,3
Région	94,3	93,5	96,4	96,6	96	95,9

Au niveau régional, le rapport de masculinité était de 96 % en 1994 et de 95,9 % en 2004, ce qui traduit un déséquilibre entre les deux sexes en faveur du sexe féminin. En milieu urbain, ce rapport était de 94,3 hommes pour 100 femmes en 1994 et de 93,5 en 2004. Pour les ruraux, on retrouve une situation plus favorable aux hommes par rapport au milieu urbain, du fait que le rapport est de 96,6 en 2004, contre 96,4 hommes pour 100 femmes, en 1994.

En général, on peut conclure qu'il y a un déficit d'hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, mais plus accentué dans le premier.

Par province, on constate qu'en 2004 le rapport de masculinité d'Al Hoceïma est le plus petit (93,3%) alors que ceux de Taza et Taounate se situent au-dessus de 95% et ce, probablement en raison d'une émigration sélective des hommes qui s'est opérée plus dans la première province.

Si on considère le rapport de masculinité de la région par groupe d'âges, on constate qu'en 2004, il est supérieur à 100 dans les tranches d'âges de 00-04 ans, 05-09 ans, 10-14 ans et 75 ans et plus, résultat qui peut s'expliquer entre autres par la migration et la différence des taux de mortalité et de natalité entre les deux sexes.

Tableau 7 : Le rapport de Masculinité par groupe d'âge et milieu de résidence dans la région (%), RGPH 1994 et 2004

Groupe d'âge	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
00 – 04 ans	104,1	106,8	104,6	104,1	103,7	103,8
05 – 09 ans	106,5	101,5	105,6	103,9	104,1	104,0
10 – 14 ans	105,7	94,8	103,4	103,2	104,8	104,5
15 – 19 ans	100,3	102,4	100,8	100,1	99,3	99,5
20 – 24 ans	89,7	102,4	92,5	91,7	92,4	92,2
25 – 29 ans	84,6	85,9	84,9	83,5	92,3	90,0
30 – 34 ans	80,7	76,1	79,4	84,0	91,0	89,0
35 – 39 ans	86,7	88,8	87,3	80,7	88,2	85,9
40 – 44 ans	82,7	98,8	86,7	84,6	83,8	84,0
45 – 49 ans	77,5	93,8	80,9	107,4	93,9	97,8
50 – 54 ans	73,1	77,4	73,9	100,4	85,7	89,5
55 – 59 ans	101,0	85,0	97,4	84,0	87,3	86,5
60 – 64 ans	88,1	76,5	85,6	76,4	82,7	81,3
65 – 69 ans	119,1	99,9	115,0	85,2	102,6	98,1
70 – 74 ans	94,3	72,9	89,8	84,7	96,0	93,3
75 ans et +	130,9	77,0	121,4	84,2	116,4	108,4
Région	94,3	96,4	96,0	93,5	96,6	95,9

3- Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est défini comme étant le quotient des effectifs des individus d'âge inactif (âgés de moins de 15 ans et de plus de 60 ans) aux effectifs des personnes d'âge actif (15-59 ans). Ce rapport se compose en deux indices partiels, indice de jeunesse et indice de vieillesse. Il indique la charge économique que doit supporter le segment productif de la population.

En général, la valeur du rapport est fortement corrélée au niveau de fécondité, surtout l'indice partiel de jeunesse. Plus la fécondité est élevée, plus le rapport l'est aussi, en raison du très grand nombre d'enfants que compte la population.

Tableau 8 : Rapport de dépendance, ratio de jeunesse et de vieillesse des provinces de la région selon le milieu de résidence (%), RGPH de 1994 et 2004.

Milieu Année		Urbain		Rural		Ensemble	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004
Rapport de dépendance	Al Hoceima	79	58	100	77	93	71
	Taounate	82	67	103	80	101	78
	Taza	77	61	104	76	95	70
	Région	78	60	103	78	96	73
Ratio de jeunesse	Al Hoceima	69	45	89	64	82	58
	Taounate	72	56	88	64	87	63
	Taza	65	48	89	61	81	56
	Région	67	48	89	63	83	59
Ratio de vieillesse	Al Hoceima	10	13	11	13	11	13
	Taounate	10	11	15	16	14	15
	Taza	12	13	15	15	14	14
	Région	11	12	14	15	13	14

Pour l'ensemble de la région, le rapport de dépendance est en baisse, il est passé de 96% en 1994 à 73% en 2004. Cette tendance est due essentiellement à la baisse de l'indice de jeunesse qui décroît de 83 à 59 suite à la baisse de la fécondité, alors que l'indice de vieillesse n'a enregistré qu'une légère augmentation en passant de 13% en 1994 à 14% en 2004.

Selon les milieux urbains des provinces, le rapport de dépendance indique qu'il y a une baisse de la charge des adultes. La baisse la plus substantielle est celle qui concerne la province d'Al Hoceima (-21 points), suivie de celle de la province de Taza, avec -16 points et enfin celle de Taounate avec -15 points.

En milieu rural, la charge est très lourde. Taounate est la province dont le rapport de dépendance est élevé par rapport aux deux autres provinces, bien qu'il a baissé entre les deux recensements. Pour les deux autres provinces la diminution observée entre 1994 et 2004 est aussi bien importante que dans la province de Taounate. Ainsi que le rapport de dépendance est passé respectivement pour les provinces d'Al Hoceima et Taza de 100% en 1994 à 77% en 2004 et de 104% à 76%.

Le ratio de jeunesse est globalement en baisse, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. La baisse la plus importante est celle de la province de Taza en milieu rural (-28 point) et celle de la province d'Al Hoceima dans les deux milieux avec -25 point dans le milieu rural et -24 point dans le milieu urbain et Taounate en milieu rural (-24 points).

Le ratio de vieillesse, quant à lui a connu en milieu urbain, une hausse dans les trois provinces. En milieu rural, ce ratio s'est stabilisé pour la province de Taza. Tandis il a enregistré une légère augmentation respectivement pour les provinces d'Al Hoceima et Taounate, en passant de 11 à 13 et de 15 à 16 entre 1994 et 2004.

I.4- Statut Matrimonial de la population

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio-économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques.

En effet, il apparaît important d'exploiter les résultats fournis par le recensement de 2004 pour bien approcher la situation matrimoniale de la population.

Tableau 9: Répartition de la population de la région âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (%), RGPH 1994

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Célibataires	51,1	36,1	43,2	43,3	33,1	37,9	45,1	33,8	39,2
Mariés	48,0	51,7	50,0	55,5	56,8	56,2	53,8	55,6	54,7
Divorcés	0,5	9,7	5,4	0,8	8,8	5,0	0,8	9,0	5,1
Veufs	0,4	2,5	1,5	0,4	1,3	0,8	0,4	1,5	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

H : Hommes ; F : Femmes

Tableau 10: Répartition de la population de la région âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (%), RGPH 2004

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Célibataires	50,4	38,4	44,1	46,8	38,5	42,5	47,7	38,5	42,9
Mariés	48,4	49,6	49,0	52,1	51,7	51,9	51,2	51,2	51,2
Divorcés	0,5	2,4	1,5	0,3	1,0	0,7	0,3	1,4	0,9
Veufs	0,7	9,6	5,4	0,8	8,7	4,9	0,8	8,9	5,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

H : Hommes ; F : Femmes

Selon le RGPH 2004, et sur une population de 15 ans et plus, 42,9 % se sont déclarées célibataires se répartissant à concurrence de 47,7 % pour les hommes et 38,5 % pour les femmes.

Ces pourcentages ont tendance à augmenter au cours de la dernière décennie. Ils étaient respectivement de 39,2 %, 45,1 % et 33,8 % lors du recensement de 1994. Dans l'autre sens, le pourcentage des mariés a connu une diminution de 3,5 point par rapport au 1994 puisqu'il a passé de 54,7 % à 51,2 % en 2004.

En ce qui concerne la population divorcée et veuve, elle reste encore faible puisqu'elle ne constitue que 0,9 % et 5 % en 2004 contre 5,1 % et 1 % en 1994 respectivement pour ces deux catégories de population.

On constate d'après le tableau ci-dessus que le pourcentage des célibataires chez les hommes dépasse celui des féminins de 9,2 points, cette différence entre les deux sexes est constatée aussi bien dans le milieu urbain que rural, 12 points dans le premier et 8,3 points dans le deuxième.

En général et à travers la répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, le sexe et le milieu de résidence on constate que :

- Le phénomène de célibat touche les hommes plus que les femmes, et il est plus accentué dans le milieu urbain qu'en milieu rural suite aux transformations socio-économique que connaissent les villes en particulier.
- Les femmes sont plus touchées par le divorce et le veuvage que les hommes puisque le taux de veuvage chez les femmes constitue 8,9 % contre uniquement 0,8 % chez les hommes et le taux de divorce féminin a atteint 1,4 % contre 0,3 % chez les masculins. Cette situation peut être expliquée entre autres par l'augmentation du taux de mortalité masculine et par la facilité pour les hommes de nouer de nouvelles relations de mariage.

Tableau 11 : Evolution de l'indice du célibat définitif à l'âge de 55 ans, par sexe et par milieu de résidence dans la région (%), RGPH de 1994 et 2004

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	1,4	1,3	1,3	2,7	1,6	1,9
Féminin	0,7	0,8	0,8	3,5	1,9	2,3

Le célibat définitif permet de mesurer l'intensité du phénomène de la nuptialité dans une génération, ici celle âgée de 55 ans.

Le tableau 11 montre que le phénomène du célibat définitif a tendance à augmenter mais avec un rythme modéré, et touche plus les hommes que les femmes en 1994, par contre en 2004, il touche les femmes plus que les hommes. En effet, seulement 1,3% des personnes de sexe masculin sont encore célibataires à l'âge de 55 ans contre seulement 0,8% des personnes de sexe féminin en 1994, tandis que, 1,9% des personnes de sexe masculin sont célibataires à l'âge de 55 ans contre 2,3% de sexe féminin, en 2004.

Par milieu, l'universalité du mariage prédomine plutôt dans le rural que dans l'urbain. En 2004, la proportion des hommes célibataires à l'âge de 55 ans est de 1,6% et 2,7% pour les femmes, l'indice de célibat enregistre 1,9% dans le milieu rural et 3,5% en milieu urbain.

L'examen des parts des célibataires par tranche d'âge permet de mieux comprendre ce phénomène :

Tableau 12: Pourcentages des célibataires âgés de 15-19 ans ; 20-24 ans et 25-29 ans selon le sexe et le milieu de résidence(%), RGPH 2004

Etat Matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15 - 19 ans	99,6	93,6	96,6	99,1	90,9	95,0	99,3	91,5	95,4
20 - 24 ans	96,2	70,9	83,0	90,3	63,2	76,2	91,7	65,0	77,8
25 - 29 ans	79,4	47,8	62,2	62,1	46,1	53,8	66,3	46,5	55,9

H : Hommes ; F : Femmes

En effet les données du tableau 12 montre que les proportions des célibataires s'abaissent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Mais ce qui est important à voir c'est le rythme de cette baisse par sexe et par âge.

En effet, le pourcentage des célibataires reste élevé pour les tranches d'âges 15 à 19 ans et 20 à 24 ans (respectivement 95,4 % et 77,8 %). Ce pourcentage est bien supérieur chez les masculins pour la tranche d'âge 20 à 24 ans où il atteint 91,7 % contre 65 % chez les féminins.

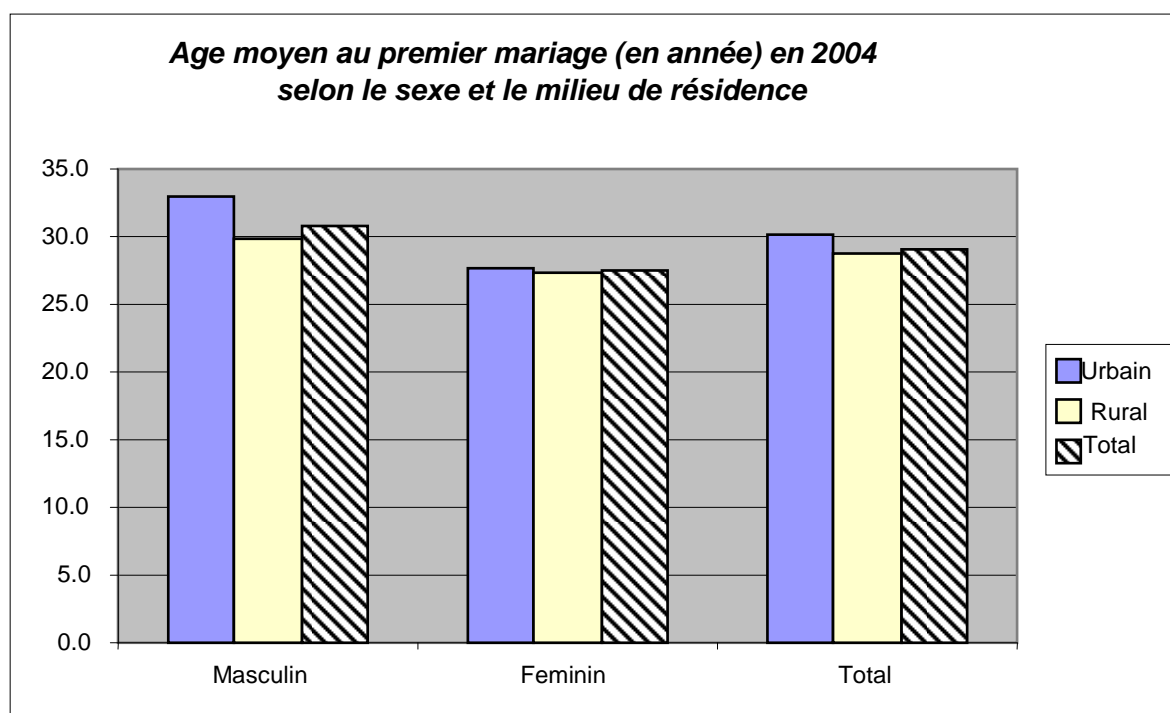
Ce phénomène de prolongation du célibat est le fait des deux milieux puisque à titre d'exemple 53,8 % sont encore en état de célibat pour la tranche d'âge 25 à 29 ans dans le milieu rural.

Cette situation permet aux jeunes une vie célibataire plus longue ce qui permet aux deux sexes de travailler durant leur jeunesse, de bénéficier de niveaux avancés d'enseignement et de bien planifier l'avenir.

Tableau 13: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, RGPH 1994 et 2004

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	30,8	27,9	28,7	33,0	29,8	30,8
Féminin	26,6	25,2	25,4	27,7	27,4	27,5
Total	28,6	26,3	26,9	30,2	28,8	29,1

Parmi les principaux indicateurs que fournis le recensement de la population on trouve l'indicateur de l'âge moyen au premier mariage qui agit directement sur la nuptialité. Il a atteint 30,8 ans pour les hommes et 27,5 ans pour les femmes en 2004.



Entre les deux derniers recensements et dans le milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage a connu une progression plus importante chez les hommes que chez les femmes. Il a passé de 30,8 ans à 33 ans pour les masculins et de 26,6 ans à 27,7 ans chez les féminins soit une augmentation respectivement de 2,2 ans et de 1,1 ans.

Cette tendance à l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage reste bien valable dans le milieu rural. En effet, il a passé chez les masculins de 27,9 ans en 1994 à 29,8 ans en 2004 soit une augmentation de 1,9 ans et a passé chez les féminins de 25,2 ans en 1994 à 27,4 ans en 2004 soit une augmentation de 2,2 ans.

I.5- La fécondité

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population, qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Au niveau national, plusieurs enquêtes spéciales portant sur ce phénomène ont été réalisées, alors qu'au niveau provincial, et en l'absence de statistiques fiables d'état civil, seuls les recensements de la population et de l'habitat (RGPH 2004 comme exemple) permettent d'avoir des indications sur le niveau de fécondité générale, sans pour autant donner des éléments précis sur ses déterminants proches.

Tableau 14: Evolution du taux de fécondité de la région(‰) par groupe d'âge, et de l'indice synthétique de fécondité, RGPH 1994 et 2004

Groupes d'âges	1994			2004		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
15-19 ans	21,8	21,3	21,7	18,8	10,2	16,9
20-24 ans	136,0	92,5	126,5	114,6	69,1	103,7
25-29 ans	206,6	136,3	188,9	147,4	106,5	136,8
30-34 ans	209,6	137,0	189,9	151,7	106,9	139,3
35-39 ans	192,5	109,9	170,0	114,6	68,8	100,7
40-44 ans	104,3	58,1	93,0	55,9	26,1	47,2
45-49 ans	43,6	18,4	38,3	15,0	6,8	12,6
ISF	4,6	2,9	4,1	3,1	2,0	2,8

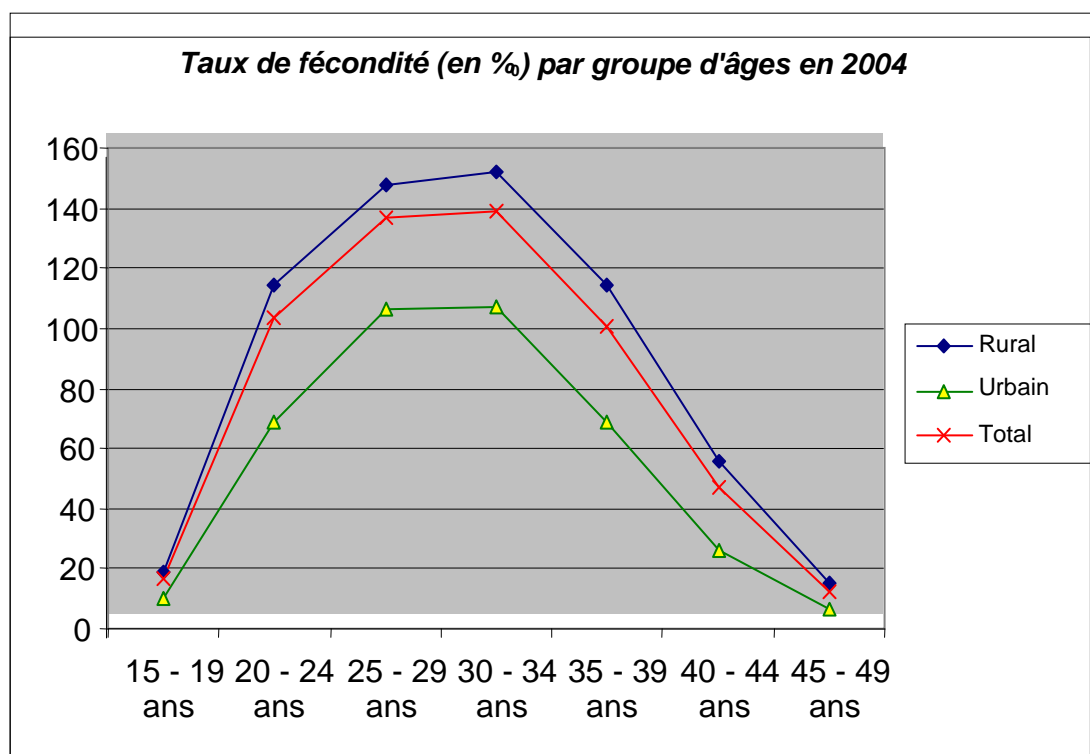
Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité qui exprime le nombre moyen d'enfant par femme a connu une baisse notable en passant de 4,1 à 2,8 enfants par femme au niveau de la région Taza Al Hoceima Taounate. L'intensité de la baisse est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain où les niveaux de fécondité avaient déjà régressé sensiblement dans le passé.

En effet cet indice a passé dans le milieu rural de 4,6 à 3,1 enfants par femme soit une baisse relative de 32,6 % alors qu'en milieu urbain il a enregistré une baisse relative de 31 % en passant de 2,9 à 2 enfants par femme.

L'examen de la série des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les deux derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes et qui s'explique, en partie, par l'utilisation accrue des moyens de contraception.

En 2004, les taux de fécondité sont assez faibles avant l'âge de 20 ans et passent par un maximum vers 30-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide. Ce schéma est pratiquement le même pour les deux milieux de résidence.

On notera par ailleurs que la fécondité rurale est à tous âges plus importante que la fécondité urbaine.



En général, ces variations des niveaux de fécondité de la population dépendent de tout un ensemble de facteurs socio-économiques et culturels il s'agit entre autres de :

- L'utilisation des moyens de contraception
- L'âge moyen au premier mariage qui est lié d'une part à l'allongement de la période de scolarisation, particulièrement pour les femmes, et d'autre part aux effets pervers du développement tels que l'augmentation du chômage ou la crise du logement.
- Le statut de la femme (instruction et activité) qui est également l'un des facteurs de discrimination en matière de comportement socio-démographique.

CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II.1- L'aptitude à lire et à écrire

L'enseignement s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. L'avenir d'un pays et ses capacités à assimiler les mutations notamment technologiques, qui s'opèrent à travers le monde nécessitent une population scolarisée et bien formée.

Dès l'indépendance, le Maroc a mobilisé de grands moyens pour promouvoir l'enseignement et lutter contre l'analphabétisme cependant beaucoup d'efforts restent à faire pour réaliser les objectifs assignés.

Pour mesurer l'aptitude de la population à lire et à écrire, on utilise ce qu'il est convenu d'appeler le taux d'analphabétisme ou son complémentaire à savoir le taux d'alphabétisation.

1- L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 1 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la région et ses provinces selon le milieu de résidence et le sexe (%), RGPH 2004

Province	Taza			Taounate		
Milieu	Rural	Urbain	Ensemble	Rural	Urbain	Ensemble
Masculin	45,6	18,7	36,6	45,9	21,1	43,3
Féminin	77,0	44,4	65,5	80,0	45,4	76,4
Total	61,7	32,3	51,6	63,3	33,3	60,2

Province	Al Hoceïma			Région		
Milieu	Rural	Urbain	Ensemble	Rural	Urbain	Ensemble
Masculin	42,8	21,1	36,0	45,2	19,8	38,9
Féminin	75,9	45,9	66,6	78,1	45,0	69,7
Total	60,2	34,0	52,0	62,1	32,9	54,8

Au niveau de la région Taza Al Hoceïma Taounate, selon le RGPH 2004 le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10ans et plus s'élève à 54,8 %. A noter les disparités importantes à cet égard entre sexes et milieu de résidence :

- Ainsi 69,7 % de femmes sont analphabètes contre 38,9 % d'hommes.
- Les habitants des campagnes connaissent un taux d'analphabétisme presque deux fois supérieur à celui des citadins ; soit respectivement 62,1 % et 32,9 %.
- La situation de la femme rurale est particulièrement défavorable puisque près de 78,1 % des femmes rurales sont analphabètes contre 45 % dans le milieu urbain.
- En ce qui concerne les hommes seulement 19,8 % sont analphabètes dans le milieu urbain contre plus de 45,2 % dans le milieu rural.

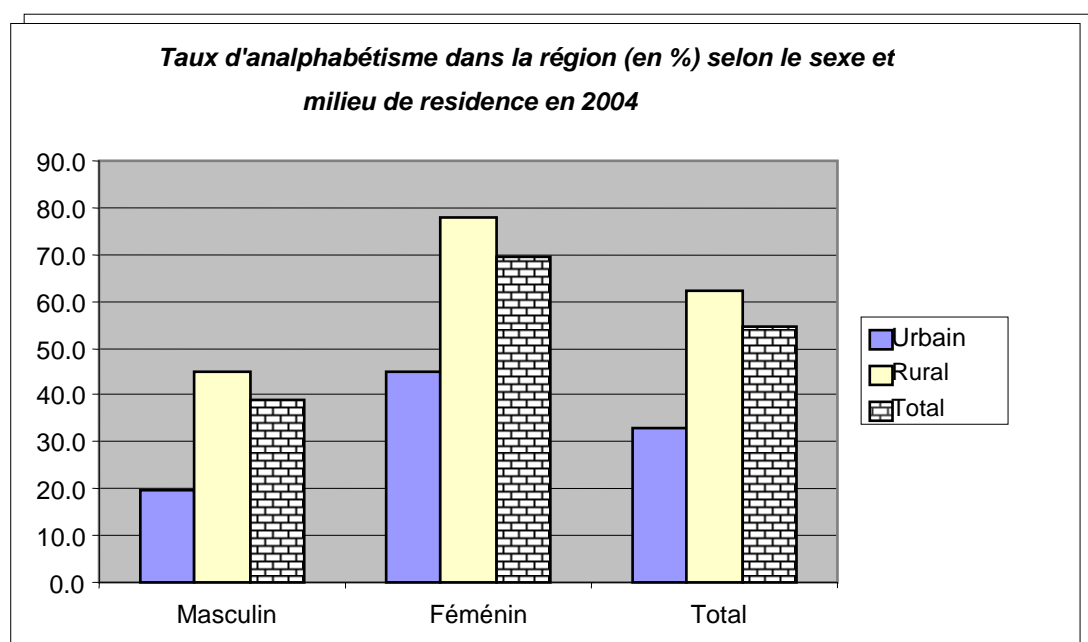
Lorsqu'on passe en revue le taux au niveau provincial, on constate une forte disparité d'une province à l'autre. En effet, la province de Taounate enregistre un taux de 60,2% suivi d'Al Hoceima avec 52%, puis de Taza avec 51,6%, soit un écart de 8,6 points entre la province qui détient le niveau le plus élevé (Taounate) et le niveau le plus bas (Taza).

Si on examine les données au niveau des trois provinces, on marque qu'entre 1994 et 2004, l'analphabétisme a diminué en milieu urbain, en passant de 41,5% à 34,0% à Al Hoceima, de 41,1 à 33,3% à Taounate, et de 39,1% à 32,3 à Taza.

En milieu rural, cette évaluation est respectivement pour les trois provinces de 75,5% à 60,2%, de 74,4% à 63,3%, et de 74,4% à 61,7%.

Quant à l'écart masculin/Féminin, il a tendance de s'accroître dans le milieu urbain des trois provinces tandis qu'en milieu rural on a assisté à sa diminution pour les provinces d'Al Hoceima et Taounate, une légère augmentation pour Taza. En effet, l'écart entre taux d'analphabétisme des deux sexes est passé, en milieu urbain, entre 1994 et 2004, de 31,9 points à 24,8 points à Al Hoceima ; de 29,5 points à 24,3 points à Taounate ; est de 29,1 points à Taza. En milieu rural, il est passé respectivement de 33,6% à 31,1 points ; de 34,8 à 34,1 ; et de 31,2 points à 31,4 points.

Dans tous les cas de figure, c'est le sexe féminin qui est le plus dévalorisé en matière d'alphabétisme.



2- L'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âges

Tableau 2: Taux d'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âges (%), RGPH 2004

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	14,9	31,2	22,8
15 - 24 ans	26,0	58,4	42,5
25 - 34 ans	35,1	73,5	55,3
35 - 49 ans	53,4	86,9	71,2
50 ans et plus	71,5	96,6	84,6
Ensemble	38,9	69,7	54,8

L'analyse de la répartition de l'analphabétisme selon l'âge montre, par ailleurs, que le phénomène a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre son maximum (84,6%) chez les générations qui sont nées avant 2004 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2004.

Cet indicateur est très réduit au niveau des groupes d'âge jeune, mais relativement plus élevé au niveau des groupes d'âges avancés.

Notons aussi que, la situation des femmes est plus défavorable que celle des hommes puisqu'on relève des différences importantes entre les jeunes des deux sexes : chez les trois premières tranches d'âge notamment, le taux d'analphabétisme est deux fois plus fort chez les filles que chez les garçons.

Les variations selon l'âge nous amènent à affirmer qu'une amélioration est certes encouragée, mais ceci n'empêche que des efforts plus importants doivent être déployés en milieu rural. En témoignent les taux d'alphabétisme qui restent élevés, aussi bien chez les groupes d'âges jeune qu'avancés.

En milieu urbain, par contre, les résultats montrent que l'effort de scolarisation et d'alphabétisation qui a permis une amélioration notable doit être maintenue. Ces résultats imposent aux responsables de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme d'être vigilants pour que la population alphabétisée ne sombre de nouveau dans l'analphabétisme.

Tableau 3: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la région par provinces, milieu de résidence et par groupe d'âges (%), RGPH 2004

L'âge	Taza			Al Hoceima			Taounate		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
10-14 ans	3,3	25,9	19,0	3,2	24,3	18,9	5,7	31,5	29,4
15-24 ans	13,0	49,8	38,0	12,7	48,6	37,9	18,2	53,7	50,3
25-34 ans	26,5	64,4	50,9	30,4	66,8	54,9	29,2	64,5	60,6
35-49 ans	46,4	82,0	67,8	51,5	81,7	71,2	46,0	79,9	75,4
50 ans et plus	71,2	89,0	83,4	73,4	87,4	82,8	71,9	88,3	86,9
Ensemble	32,3	61,7	51,6	34,0	60,2	52,0	33,3	63,3	60,2

3- La connaissance des langues

Les données du tableau ci dessous montrent que le phénomène du bilinguisme (Arabe et Français), est une réalité bien remarquable au niveau de la région Taza- Al Hoceima-Taounate puisque à l'exclusion de la population qui ne savent ni lire ni écrire (54,8 %), ceux qui savent l'arabe et le français viennent en deuxième rond avec 23,6 %. En ce qui concerne ceux qui savent l'arabe seul, ils constituent 16,2 % alors que les autres catégories de langues sont faiblement présentées.

La répartition par sexe démontre toujours une situation défavorable du sexe féminin par rapport au masculin.

Tableau 4 : Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites dans la région, Par sexe (%), RGPH 2004

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	38,9	69,7	54,8
Arabe seul	22,7	10,0	16,2
Arabe et Français	31,1	16,5	23,6
Arabe, Français et Autres	7,1	3,7	5,3
Arabe et Autres sauf Français	0,1	-	0,1
Autres Langues	-	-	-
Total	100	100	100

II.2 Scolarisation

1. Taux de Scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans :

Le tableau 5, qui présente les taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans par sexe et par province, suscite plusieurs commentaires :

- la part des enfants âgés de 7 à 12 ans scolarisés au niveau régional est estimée, en 2004, à près de 68,9%, soit un taux largement inférieur à celui observé au niveau national qui est de 80%.
- étant des taux moyens au niveau régional, il y a lieu de noter qu'ils cachent des disparités, parfois importantes, d'une province à l'autre, le taux de scolarisation le plus élevé est celui de la province de Taza qui est de 73,6% suivie de la province d'Al Hoceima avec 72,4%, alors que celui relatif à Taounate est de 61,4%.
- Aussi bien au niveau régional qu'au niveau provincial, les taux de scolarisation varient largement par sexe.

Tableau 5: Taux de scolarisation (%) des enfants de 7 à 12 ans par province et sexe (2004)

Province Niveau d'études	Garçons	Filles	Total
Taza	78,6	68,5	73,6
Al Hoceima	76,6	67,9	72,4
Taounate	69,4	53,7	61,4
Région	74,7	62,9	68,9

Source : RGPH de 2004

2. Population selon le niveau d'étude

Un autre moyen pour appréhender la nature de la scolarisation consiste à analyser la répartition de la population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'études présentée dans le tableau 6. La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre la prédominance de ceux qui n'ont aucun niveau avec 54,5 %, suivi des personnes du niveau collégial avec 10,3 %. Vient, ensuite celles de niveau secondaire avec 5 % et enfin celles qui ont un niveau préscolaire et supérieur avec respectivement 3% et 2,6 %.

Tableau 6: répartition de Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'études et le milieu de résidence dans la région (%), RGPH 2004

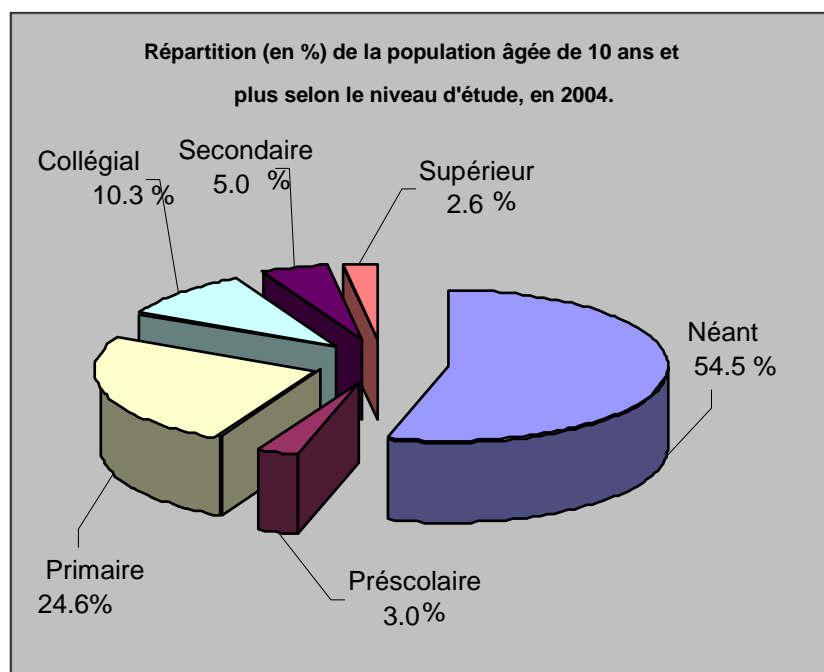
Province Niveau d'études	Taza	Al Hoceima	Taounate	Région
Ensemble				
Néant	51,5	51,5	59,7	54,5
Préscolaire	2,5	4,5	2,7	3,0
Primaire	24,5	26,4	23,6	24,6
collégial	12,1	9,9	8,6	10,3
secondaire	6,3	4,8	3,7	5,0
supérieur	3,2	2,9	1,8	2,6
Urbain				
Néant	32,7	33,9	33,4	33,1
Préscolaire	1,9	3,0	1,7	2,2
Primaire	25,9	28,6	27,7	26,9
collégial	18,9	16,9	16,8	18,0
secondaire	13,4	10,8	12,8	12,6
supérieur	7,2	6,9	7,5	7,2
Rural				
Néant	61,4	59,5	62,8	61,6
Préscolaire	2,8	5,2	2,8	3,3
Primaire	23,7	25,4	23,1	23,8
collégial	8,5	6,7	7,6	7,7
secondaire	2,5	2,1	2,6	2,5
supérieur	1,1	1,1	1,1	1,1

Au niveau provincial il ressort du tableau 6 que :

- Toutes les provinces présentent une structure selon le niveau d'étude qui est, à quelques exceptions près, semblable à la répartition au niveau régional et national.
- Pour l'ensemble, sans aucune distinction de milieu, on a la province de Taounate qui détient la proportion la plus élevée pour « sans aucun niveau », avec 59,7% contre 51,5% pour les deux provinces de Taza et Al Hoceima, Pour le niveau préscolaire, c'est la province d'Al Hoceima qui vient en premier lieu avec 4,5% contre 2,7% pour Taounate et 2,5% pour la province de Taza. Quant aux primaires c'est la province d'Al Hoceima qui vient en premier lieu avec 26,4% contre 24,5% pour Taza et 23,6% pour Taounate. Pour le secondaire c'est Taza qui vient en premier lieu avec 6,3 % contre 4,8% pour Al Hoceima et 3,7% pour Taounate. Enfin, pour le supérieur, la province de Taza regagne la première place avec 3,2% suivie d'Al Hoceima de 2,9% puis Taounate avec 1,8%.
- Pour ce qui est du secondaire, le milieu urbain atteint en 2004, un taux de 12,6% contre 2,5% seulement en milieu rural.
- Concernant le niveau d'études supérieur, les proportions atteint 7,2% en milieu

urbain, contre 1,2% seulement en milieu rural.

On notera toutefois un retard du milieu rural. En effet, ceux qui n'ont aucun niveau constituent presque le double de ceux en milieu urbain soit 61,6 % en milieu rural contre 33,1 % en milieu urbain ; alors que l'enseignement secondaire et supérieur ne concerne que respectivement 2,5 % et 1,1 % contre 12,6 % et 7,2 % dans le milieu urbain.



Au niveau de l'ensemble de la région, on relève que la proportion des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école est largement supérieure à la moyenne nationale, soit 54,5% contre 42,7 %, de même ceux qui ont un niveau d'étude préscolaire est largement supérieure à la moyenne nationale soit 3,0 contre 2,7 %.

Les autres niveaux scolaires sont en deçà de la moyenne nationale, soit 24,6% contre 26,8% pour ceux ayant le niveau primaire, 10,3% contre 14% pour le niveau collégial, 5,0% contre 8,7% pour le niveau secondaire et 2,6% contre 5% pour le niveau supérieur.

CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE

1- Le type et le niveau d'activité

Selon les données du recensement de 2004, le nombre de personnes active s'élève à 627.204 dans la région Taza Al Hoceima Taounate, soit 34,8% contre 65,2% d'inactif (tableau 1). La population active est à prédominance masculine, puisque seulement 26% des actives sont des femmes. Pour la population inactive, on enregistre une forte présence féminine : sur 10 personnes inactives, on compte près de six femmes.

Tableau 1 : Population de la région selon le type d'activité et le sexe, RGPH 2004

Type d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population active	463518	52,5	163686	17,8	627204	34,8
Population inactive	419255	47,5	756592	82,2	1175847	65,2
Total	882773	100	920278	100	1803051	100

La répartition de la population selon le type d'activité se présente de manière légèrement différente selon les trois provinces de la région. Ainsi la part des actifs est élevée dans la province de Taounate (37,1%), et la plus basse dans celle de Taza (33%) (tableau2).

Comme on a pu le voir au niveau de toute la région, les trois provinces se caractérisent par une prépondérance des actifs masculins. En revanche, et relativement aux hommes, les femmes sont prépondérantes dans la catégorie des inactifs. Ainsi, les proportions des hommes actifs au niveau des trois provinces se trouvent voisines l'une de l'autre, enregistrant respectivement 54% pour Taounate, 52,3% pour Al Hoceima et 51,3% pour Taza, S'agissant du sexe féminin, on relève des proportions largement inférieure à ceux des hommes, soit 20,6% pour Taounate, 17,1% pour Al Hoceima et 15,6% pour Taza.

La population masculine inactive passe d'un minimum de 46% à Taounate à un maximum de 48,7% à Taza, et la population féminine de 79,4% à Taounate à 84,4% à Taza.

Tableau 2 : Population des provinces de la région selon le type d'activité et le sexe, RGPH 2004

Type d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Taza						
Population active	185503	51,3	59258	15,6	244761	33
Population inactive	175934	48,7	319841	84,4	495775	67
Total	361437	100	379099	100	740536	100
Al Hoceima						
Population active	99620	52,3	34956	17,1	134576	34,1
Population inactive	90858	47,7	169078	82,9	259936	65,9
Total	190478	100	204034	100	394512	100
Taounate						
Population active	178395	54	69472	20,6	247867	37,1
Population inactive	152463	46	267673	79,4	420136	62,9
Total	330858	100	337145	100	668003	100

La répartition de la population active selon le milieu de résidence révèle qu'elle est majoritaire en milieu rural dans les trois provinces, soit 91,6% pour Taounate, 72,3% pour Al Hoceima et 68% pour Taza.

Tableau 3 : répartition de la population active des provinces de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%), RGPH 2004

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Taza			
Urbain	30,4	36,8	32
Rural	69,6	63,2	68
Ensemble	100	100	100
Al Hoceima			
Urbain	29,7	21,9	27,7
Rural	70,3	78,1	72,3
Ensemble	100	100	100
Taounate			
Urbain	9,4	6	8,4
Rural	90,6	94	91,6
Ensemble	100	100	100

2- Le taux d'activité

Tableau 4 : Evolution du Taux d'activité de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%), RGPH 1994 et 2004

Milieu de résidence	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région						
Urbain	44,6	11,4	27,4	49,1	15,0	31,5
Rural	47,9	10,9	29,0	53,6	18,7	35,8
Ensemble	47,2	11,0	28,7	52,5	17,8	34,8
Taza						
Urbain	43,3	12,6	27,3	47,6	16,9	31,6
Rural	46,6	6,3	26,2	53,1	15,0	33,8
Ensemble	45,7	8,2	26,5	51,3	15,6	33,1
Al Hoceima						
Urbain	45,5	9,2	26,9	52,2	12,6	31,8
Rural	48,0	11,2	28,9	52,3	19,0	35,1
Ensemble	47,2	10,6	28,3	52,3	17,1	34,1
Taounate						
Urbain	47,8	11,2	29,1	49,2	12,2	30,8
Rural	48,9	14,7	31,5	54,2	21,5	37,8
Ensemble	48,8	14,4	31,3	53,9	20,6	37,1

Le taux d'activité enregistré au niveau de la région Taza Al Hoceima Taounate (34,8%) est inférieur de la moyenne nationale (35,9 %).

Le tableau 4 permet de constater qu'au niveau régional le taux d'activité en milieu urbain (31,5%) est légèrement inférieur par rapport au milieu rural (35,8%). Cette situation est semblable à celle constaté dans la province d'Al Hoceima (31,8% contre 35,1%), à Taounate (30,8% contre 37,8%) et à Taza (31,6% contre 33,8%). Cette différence est surtout due au niveau relativement plus élevé de l'activité féminin en milieu rural des trois provinces de celle du milieu urbain.

A l'instar du taux d'activité observé au niveau national qui a enregistré une augmentation en 2004 par rapport à 1994 passant de 32,2 % à 35,9 %, le taux relatif à la région a également augmenté de 6,1 points. Cette évolution a touché les deux milieux de résidence urbain et rural, et les deux sexes homme et femme des trois provinces de la région.

Selon l'âge, le taux d'activité enregistre un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante après 20 ans pour se stabiliser aux âge de forte activité (20-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

Tableau 5 : Taux d'activité de la population de la région selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe (%), RGPH 2004

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	58,6	37,9	48,2
20-24 ans	84,6	35,3	59,0
25-29 ans	95,3	31,1	61,5
30-34 ans	97,2	25,4	59,2
35-39 ans	97,4	21,1	56,4
40-44 ans	96,7	18,9	54,4
45-49 ans	90,5	16,9	53,3
50-54 ans	90,5	16,0	51,2
55-59 ans	86,6	12,6	46,9
60 ans et plus	46,0	5,9	25,3

Ce schéma global d'évolution est fortement influencé par le faible niveau de l'activité féminine marquée notamment par sa grande précocité. On remarquera l'amorce dès 30-35 ans de la baisse du taux d'activité féminin.

Chez les hommes, déjà à moins de 20 ans près de 6 personnes sur 10 sont actives (58,6%). Ce niveau dépasse 8 personnes sur 10 entre 20 et 60 ans et ne baisse vraiment qu'après 60 ans.

3- Population active selon la situation dans la profession

L'examen de la répartition de la population active en 2004, (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillés) selon la situation dans la profession montre qu'au niveau régional, les actives travaillant pour leur propre compte entant qu'indépendants sont majoritaires, suivi par les aides familiaux et les salariés. Ce profil varie, toutefois, sur le plan provincial et par milieu de résidence (tableau 6).

Selon le milieu de résidence, la prédominance du statut de salarié est beaucoup plus accusée en milieu urbain, où plus de 6 actifs sur 10 sont salariés. En effet, le salariat qui se place en première position représente 65,8% de la population active urbain au niveau de la province de Taza, suivi par la province d'Al Hoceima, avec 65,1%, et enfin la province de Taounate avec 60%. Les actifs indépendants se placent en seconde position dans l'urbain des trois provinces.

En milieu rural, on retrouve la prédominance des aides familiaux dans les provinces d'Al Hoceima et Taounate, avec des proportions respectives de 46,8% et 46,1%, suivi par les indépendants dans des proportions relativement importantes par rapport au milieu urbain. Par contre, les indépendants sont beaucoup plus présents que les aides familiaux dans la province de Taza, puisqu'elle représente 38,3% de la population active rural en situation d'indépendant.

Les employeurs et les apprentis représentant une part très faible aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, et en particulier dans ce dernier milieu. Cette part ne dépasse guère 2,2% en milieu urbain et 0,7% en milieu rural dans les trois provinces de la région.

**Tableau 6 : Population active selon la situation dans la profession
et le milieu de résidence(%), RGPH 2004**

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Région			
Employeur	2,1	0,6	0,9
Indépendant	29,2	38,4	36,6
Salariés	64,6	18,2	27,0
Aide familiale	2,9	42,3	34,8
Apprenti	1,1	0,5	0,6
Total	100	100	100
Taza			
Employeur	2,2	0,7	1,2
Indépendant	28,5	38,3	35,4
Salariés	65,8	26,6	38,0
Aide familiale	2,3	33,9	24,7
Apprenti	1,2	0,5	0,7
Total	100	100	100
Al Hoceima			
Employeur	2,2	0,4	0,9
Indépendant	29,1	38,9	36,5
Salariés	65,1	13,5	26,2
Aide familiale	2,8	46,8	35,9
Apprenti	0,8	0,4	0,5
Total	100	100	100
Taounate			
Employeur	1,9	0,6	0,7
Indépendant	31,6	38,2	37,7
Salariés	60,0	14,5	17,9
Aide familiale	5,1	46,1	43,1
Apprenti	1,4	0,6	0,6
Total	100	100	100

CHAPITRE IV : MENAGES ET CONDITION D'HABITATION

Introduction

Le ménage est l'unité d'observation privilégiée de la plupart des dispositifs de collecte de l'information statistique (enquêtes au recensement). Une de ces caractéristiques essentielles est d'être identifiable à la fois dans l'espace par une habitation, et socialement par la reconnaissance de l'autorité d'un même chef.

Le ménage assure aux enfants l'éducation et aux personnes âgées le soutien moral et matériel. Fréquemment, c'est dans le ménage que se prennent les décisions touchant ses membres : mariage, divorce, fécondité, migration, etc. Il constitue le principal destinataire des revenus, des biens de consommation, d'équipement, etc..

Cette partie traite l'évolution du nombre de ménages, leur distribution et leur structure selon la taille. Une typologie des familles au sein du ménage sera élaborée, aussi bien au niveau de la région que pour ses provinces, en distinguant les deux milieux de résidence.

IV.1 Ménages et chef de ménages

1- Effectif et taille des ménages

1-1 L'évolution de l'effectif des ménages de la région

De 1994 à 2004, le nombre des ménages est passé de 267.481 ménages en 1994 à 306.804 ménages en 2004, ce qui correspond respectivement à 6,0 % et 5,4 % de l'ensemble des ménages marocains. Ainsi, l'augmentation observée au sein des ménages a été plus rapide que celle relative à la population

Par milieu de résidence, le nombre de ménages s'est accru mais à des rythmes plus rapides dans l'urbain. Aussi, constatons nous que, de 1994 à 2004, la proportion des ménages ruraux au niveau régional a chuté de près de 4 points, de 75% elle est passée à 71% cette baisse peut être expliquée par l'effet de l'urbanisation.

Tableau 1 : populations et ménages de la région par milieu de résidence, RGPH 1994 et 2004

Année	Population	Ménages	Taux d'accroissement annuel (%)		Part au niveau national (%)	
			Population	Ménages	Population	Ménages
Région						
1994	1719837	267481			6,6	6,0
2004	1803051	306804	0,5	1,4	6,1	5,4
Urbain						
1994	371043	66400			2,8	2,6
2004	432906	86209	1,6	2,6	2,7	2,5
Rural						
1994	1348794	201081			10,6	10,4
2004	1370145	220595	0,2	0,9	10,3	9,9

1-2 L'évolution de l'effectif des ménages par province

Au niveau provincial, le nombre de ménages a enregistré une croissance qui diffère d'une province à l'autre, ce qui entraîne un changement du poids démographique (en terme de ménages) des provinces de la région.

En effet, le nombre de ménages de la province d'Al Hoceima qui était de 50.880 en 1982 est passé à 60891 ménages en 1994, puis à 67075 ménages en 2004, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 1,5% au cours de la période 1982-1994 et de 1% au cours de la seconde période allant de 1994 à 2004.

Le milieu urbain a connu des taux d'accroissement supérieurs à ceux du rural au cours des deux périodes 1982-1994 et de 1994-2004 (voir tableau 3).

**Tableau 2 : Ménages de la région par province et par milieu de résidence
RGPH 1994 et 2004**

Provinces	1994			2004			Différence absolue		
	Urbain	rural	total	Urbain	rural	total	Urbain	rural	total
Al Hoceima	20287	40604	60891	23857	43218	67075	3570	2614	6184
Taounate	9622	88721	98743	13579	100128	113707	3957	11407	15364
Taza	36491	71756	108247	48773	77249	126022	12282	5493	17775
Total	664000	201081	267481	86209	220595	306804	19809	19514	39323

Tableau 3 : Poids des ménages de la province dans la région par milieu de résidence, RGPH 1994 et 2004.

Provinces	Poids (%) dans le total de la région en 1994			Poids (%) dans le total de la région en 2004			Taux d'accroissement des ménages		
	urbain	rural	total	urbain	rural	total	urbain	rural	total
Al Hoceima	30,6	20,2	22,8	27,7	19,6	21,8	1,6	0,6	1,0
Taounate	14,5	44,1	36,8	15,8	45,4	37,1	3,5	1,2	1,4
Taza	55,0	35,7	40,5	56,6	35,0	41,1	2,9	0,7	1,5
Total région	100,0	100,00	100,0	100,0	100,0	100,0	2,6	0,9	1,4

1-3 L'évolution de la taille des ménages de la région

La taille moyenne des ménages se définit comme étant le nombre moyen de personnes par ménage et ce calcule en rapportant l'effectif total de la population à celui des ménages. Son évolution dépend fortement de l'évolution de ces deux composantes.

L'évolution du nombre de ménages à un rythme relativement plus important que celui de la population s'est traduit par une diminution de la taille moyenne des ménages. Cette taille est passée de 6,4 personnes par ménage en 1994, à 5,9 personnes en 2004.

Tableau 4 : L'évolution de la taille moyenne des ménages de la région par milieu de résidence, RGPH 1994 et 2004

Milieu de résidence	1994	2004
Urbain	5,6	5,0
Rural	6,7	6,2
Ensemble	6,4	5,9

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est demeurée plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, bien que le rythme d'accroissement démographique soit relativement moindre en milieu rural.

Dans les deux milieux, la diminution de la taille des ménages a été moins faible au milieu rural, la taille moyenne des ménages est passée de 6,7 personnes en 1994, à 6,2 en 2004, soit une diminution de près de 7,5%. Dans le milieu urbain, elle est passée de 5,6 personnes en 1994, à 5,0 en 2004 soit une diminution relativement supérieure que celle observée en milieu rural 10,7 %.

1-4 L'évolution de la taille des ménages des provinces

L'évolution de la taille moyenne des ménages par province indique que cette dernière est la même dans les trois provinces (5,9 personnes) et supérieure à la moyenne nationale.

Dans le milieu urbain, la taille moyenne des ménages varie peu entre les trois provinces. En effet, la taille maximale qui est de 5,1 personnes par ménage a été enregistrée dans la province de Taza. En milieu rural, la taille maximale qui est de 6,4 personnes par ménage a été enregistrée dans la province de Taza et la province d'Al Hoceima.

Entre 1994 et 2004, la diminution de la taille moyenne des ménages est variable d'un milieu de résidence à l'autre. Elle atteint sa valeur maximale de 0,6 points pour le rural de la province Taza. Tandis que pour le milieu urbain, on assiste à une diminution égale 0,6 points de la taille moyenne des ménages pour les deux provinces de Taza et Al Hoceima. Tandis que pour la province de Taounate, la diminution est de 0,4 points.

Tableau 5 : L'évolution de la taille moyenne des ménages de la région durant la période 1994-2004, par province, RGPH 1994 et 2004

province	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Al Hoceima	5,5	4,9	6,7	6,4	6,3	5,9
Taounate	5,4	5,0	6,5	6,0	6,4	5,9
Taza	5,7	5,1	7,0	6,4	6,5	5,9
Total	5,6	5,0	6,7	6,2	6,4	5,9
National	5,3	4,8	6,6	6,0	5,9	5,2

2- Caractéristiques des chefs de ménages

Au niveau de la région Taza Al Hoceima Taounate près d'un ménage sur 7 (14,8%) est dirigé par une femme, la baisse (due à la mortalité) de la part des femmes chefs ménages aux âges élevés est moins accentuée que celle des hommes. cela résulte en partie de la surmortalité masculine que devient plus sensible à ces âges

La comparaison des distributions relatives des deux sexes, montre, en gros, des proportions de chef de ménages plus élevés chez les femmes après 50 ans et moins élevés avant cet âge.

Tableau 6 : chefs de ménages de la région selon le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
15-19	762	0,3	138	0,3	900	0,3
20-24	4459	1,7	754	1,7	5213	1,7
25-29	14407	5,5	1661	3,7	16068	5,2
30-34	26024	10	2978	6,6	29002	9,5
35-39	31804	12,2	3974	8,7	35778	11,7
40-44	37565	14,4	5221	11,5	42786	13,9
45-49	34772	13,3	4864	10,7	39636	12,9
50-54	27902	10,7	5355	11,8	33257	10,8
55-59	18145	6,9	3815	8,4	21960	7,2
60-64	19495	7,5	4878	10,7	24373	7,9
65-69	16269	6,2	3690	8,1	19959	6,5
70-74	14223	5,4	4016	8,8	18239	5,9
75 ans +	15534	5,9	4087	9	19621	6,4
Sous Total	261371	100	45433	100	306804	100

3- Niveau d'instruction des chefs de ménages

Au niveau de l'ensemble de la région, on relève que la proportion des femmes chefs de ménages qui n'ont jamais fréquenté l'école est largement supérieure à celle des hommes chefs de ménages soit 90% contre 60,4%.

Le bas niveau d'instruction chez les femmes chefs de ménages s'explique en partie par la précarité de la situation de la femme surtout en milieu rural vis-à-vis de l'instruction.

Pour ce qu'est du primaire -secondaire, les femmes chefs de ménages atteints, en 2004 un taux de 8,5% seulement, contre 25,8% chez les hommes chefs de ménage.

Concernant le niveau d'étude supérieure, les proportions atteignent 3,5% chez les hommes chefs de ménages, contre 0,9% seulement chez les femmes chefs de ménage.

Tableau7 : chefs de ménages de la région selon le niveau d'étude et la résidence

Niveau	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	157925	60,4	40902	90,	198827	64,8
Préscolaire	26306	10,	197	0,4	26503	8,6
Primaire	42211	16	2383	5,2	44594	14,5
Collégial	13336	5,1	863	1,8	14199	4,7
Secondaire	12284	4,7	673	1,5	12957	4,3
Supérieure	9309	3,5	415	0,9	9724	3,3
Sous Total	261371	100	45433	100	306804	100

IV.2 Conditions d'habitation des ménages

3- types de logement

En milieu urbain de la région Taza Al Hoceima Taounate, le type d'habitant dominant est « la maison marocaine moderne » ou s'abrite plus de sept ménages urbaine sur dix (74,3%) suivi par « maison sommaire ou bidonville » avec 9,0% (tableau 8).

Tableau 8 : Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence (%), RGPH 2004

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	0,9	0,1	0,3
Appartement	4,4	-	1,3
Maison marocaine traditionnelle	5,4	1,9	2,9
Maison marocaine moderne	74,3	12,5	29,8
Maison sommaire ou bidonville	9,0	2,0	4,0
Habitation de type rural	2,6	79,7	58,1
Autres	3,4	3,7	3,6
Total	100	100	100

L'ensemble du milieu urbain des provinces de la région, est dominé par ce même type de logement. Il apparaît clairement à travers les données du tableau 9 que la catégorie dominante au type de logement urbain est « la maison marocaine moderne », avec cependant, quelques variations selon les provinces.

En effet, la province d'Al Hoceima enregistre la proportion la plus forte, avec 84,3%, dépassant ainsi la moyenne de la région de 10 points, suivie par la province de Taza avec 70,7% soit moins de la valeur enregistrée au niveau régional de 3,6 points. Au niveau de la province de Taounate, en relève que la valeur relative à cette catégorie de logement est la plus petite, soit 69,9%.

En milieu rural, près de 76,3% des ménages de la provinces de Taza habitent ce qu'on appelle « un habitat de type rural », ce type d'habitat l'emport également dans la province d'Al Hoceima avec 65,4%. Au niveau de la province de Taounate, on assiste d'une proportion encore assez élevée de ce type de logement, soit 88,6%.

Cependant, il est intéressant de remarquer que « la maison marocaine moderne » est loin d'être rare dans ce milieu, puisque ce type de logement vient en second position au niveau des trois provinces, Al Hoceima, Taza, Taounate respectivement : 19,1%, 14,5% et 8%.

Tableau 9 : Répartition des ménages des provinces de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence(%), RGPH 2004

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
Villa, niveau de villa	1.2	0.1	0.5
Appartement	5.7	-	2.2
Maison marocaine traditionnelle	7.4	3.0	4.7
Maison marocaine moderne	70.7	14.5	36.2
Maison sommaire ou bidon ville	11.1	4.0	6.8
Habitation de type rural	0.8	76.3	47.1
Autres	3.1	2.1	2.4
Total	100	100	100
Al Hoceima			
Villa, niveau de villa	0.4	0.3	0.3
Appartement	3.2	0.1	1.2
Maison marocaine traditionnelle	2.8	1.8	2.2
Maison marocaine moderne	84.3	19.1	42.3
Maison sommaire ou bidon ville	3.4	1.8	2.4
Habitation de type rural	2.0	65.4	42.9
Autres	4.0	11.5	8.8
Total	100	100	100
Taounate			
Villa, niveau de villa	0.5	0.1	0.1
Appartement	2.1	-	0.3
Maison marocaine traditionnelle	3.1	1.1	1.3
Maison marocaine moderne	69.9	8.0	15.4
Maison sommaire ou bidon ville	11.2	0.6	1.8
Habitation de type rural	9.9	88.6	79.2
Autres	3.3	1.6	1.8
Total	100	100	100

4- Ancienneté du logement

En milieu urbain de la région Taza Al Hoceima Taounate, 36,9% des ménages occupent des logements ont un âge entre 20 ans à moins de 50 ans, suivi par des logements âgés de 10 ans à moins de 20 ans, soit 34,4%.

La structure est sensiblement différente selon les provinces. Ainsi que la province d'Al Hoceima contient une proportion supérieure des ménages habitant des logements âgés de 20 ans à moins 50 ans (45,9%), soit seulement au niveau de la province Taza et Taounate, 33,6% et 33,1% respectivement.

En outre, les ménages habitent les logements d'âge plus de 50 ans ne présentent que 8,4% au niveau de la région.

Tableau 10: Répartition des ménages urbains de la région selon l'ancienneté du logement par province(%), RGPH 2004

Age de logement	%
Région	
Moins de 10 ans	20,3
De 10 ans à moins 20 ans	34,4
De 20 ans à moins 50 ans	36,9
Plus de 50 ans	8,4
Total	100
Taza	
Moins de 10 ans	20,8
De 10 ans à moins 20 ans	36,7
De 20 ans à moins 50 ans	33,6
Plus de 50 ans	8,9
Total	100,0
AL Hoceima	
Moins de 10 ans	19,0
De 10 ans à moins 20 ans	29,2
De 20 ans à moins 50 ans	45,9
Plus de 50 ans	5,9
Total	100
Taounate	
Moins de 10 ans	20,7
De 10 ans à moins 20 ans	35,2
De 20 ans à moins 50 ans	33,1
Plus de 50 ans	11,0
Total	100

5- Statut d'occupation

En milieu urbain de la région Taza Al Hoceima Taounate, plus de la moitié des ménages (55,3%) Occupent, en 2004 leur logement entant que propriétaires ou copropriétaire, presque d'un quart des ménages à titre de locataires (24,9%), un autre type de statut d'occupation de logement qui retient l'attention est celui des ménages logés gratuitement , et qui concerne environ 12,4% des ménages urbains (tableau11).

En milieu rural, une grande proportion de ménages de la région occupe leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaire, la proportion (87,2%) supérieure à la moyenne nationale rural (85,2%).

Tableau 11 : Répartition des ménages de la région selon le statut d'occupation de leur logement (%), RGPH 2004

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	55,3	87,2	78,3
Accédant à la propriété	1,1	0,2	0,5
Locataire	24,9	1,0	7,7
Logement de fonction	3,1	0,8	1,4
Logé gratuitement	12,4	8,3	9,4
Autres	1,7	0,9	1,1
Non déclaré	1,4	1,6	1,5
Total	100	100	100

Le tableau 12 laisse apparaître à peu près la même structure en milieu urbain dans l'ensemble des provinces.

En effet, le statut de propriétaire ou copropriétaire est prédominant dans le milieu urbain des trois provinces de la région, en enregistrant respectivement 60,9% à Taounate, 55,5% à Taza et 51,7% à Al Hoceima.

Cette prédominance du statut de propriétaire traduit les efforts qui ont été déployés en matière de distribution de lots terrains et de facilités de crédits à la construction, qui ont permis à un grand nombre de ménage d'accéder à la propriété.

Les ménages locataires sont assez présents dans le milieu urbain de la province de Taza (25,8%), de celle d'Al Hoceima (23,1%) et celle de Taounate (24,9%).

Un autre phénomène qui mérite l'attention est celui des ménages logés gratuitement en milieu rural, et se place en deuxième rang en touchant 10,6% des ménages à Taza, 10,3% à Al Hoceima et 5,6% à Taounate.

Tableau 12 : Répartition des ménages des provinces selon le statut d'occupation de leur logement (%), RGPH 2004

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
Propriétaire ou copropriétaire	55,5	85,4	73,8
Accédant à la propriété	1,4	0,1	0,6
Locataire	25,8	0,8	20,5
Logement de fonction	3,3	0,9	1,8
Logé gratuitement	10,2	10,6	10,4
Autres	2,4	0,7	1,4
Non déclaré	1,3	1,4	1,4
Total	100	100	100
Al Hoceima			
Propriétaire ou copropriétaire	51,7	84,4	72,8
Accédant à la propriété	0,6	0,2	0,3
Locataire	23,1	0,8	8,8
Logement de fonction	2,4	0,6	1,3
Logé gratuitement	19,4	10,3	15,5
Autres	1,1	1,7	1,5
Non déclaré	1,7	2,0	1,9
Total	100	100	100
Taounate			
Propriétaire ou copropriétaire	60,9	89,9	86,4
Accédant à la propriété	1,2	0,3	0,4
Locataire	24,9	1,1	4,0
Logement de fonction	3,8	0,8	1,1
Logé gratuitement	7,7	5,6	5,8
Autres	0,5	0,6	0,6
Non déclaré	1,1	1,6	1,5
Total	100	100	100

6- L'occupation des logements

Le degré de pression exercée sur l'offre de logement peut être saisi à travers la répartition détaillée des ménages en fonction du nombre de pièces d'habitation. Ainsi, en 2004, le milieu urbain de la région Taza Al Hoceima Taounate se caractérise par la concentration des ménages dans les logements composés de trois pièces (34,2%).

**Tableau 13 : Répartition des ménages de la région selon le nombre de pièces habitées
Et le milieu de résidence (%), RGPH 2004**

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	9,8	9,7	9,7
2 pièces	20,9	19,1	19,6
3 pièces	34,2	26,4	28,6
4 pièces	17,0	23,5	21,7
5 pièces	5,6	10,1	8,8
6 pièces	5,6	5,5	5,6
7 pièces	1,9	1,8	1,8
8 pièces et plus	3,5	2,7	2,9
Non déclaré	1,6	1,1	1,2
Total	100	100	100

En effet, les ménages urbains occupant un logement de trois pièces sont plus fréquents dans les trois provinces enregistrent des proportions qui excèdent la moyenne nationale (30,1%). Ainsi, les ménages urbains occupant un logement de deux pièces viennent en seconde position dans les trois provinces, avec 24,3% à Taounate, 21,3% à Taza et 18,1% à Al Hoceima. Aussi, les ménages occupant quatre pièces se placent en troisième rang dans les trois provinces de la région. (Tableau 14)

En milieu rural de la région, la majorité des ménages sont concentrés dans des logements composés de trois pièces dans la province de Taza et celle de Taounate, et de quatre pièces au niveau de la province d'Al Hoceima, suivi par ceux logés dans quatre pièces pour les deux premières provinces et de trois pièces au niveau de la troisième province.

La comparaison entre les milieux urbain et rural de la région montre que la plus grande différence, en valeur absolue, se situe au niveau des ménages logés dans un logement de trois pièces pour les deux provinces d'Al Hoceima et Taounate, et au niveau de quatre pièces pour la province de Taza.

Tableau 14 : Répartition des ménages de la région selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence par province (%), RGPH 2004

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
1 pièce	10,5	9,1	9,6
2 pièces	21,3	20,0	20,5
3 pièces	34,0	29,7	31,4
4 pièces	17,0	24,3	21,4
5 pièces	5,3	8,9	7,5
6 pièces	5,6	3,9	4,6
7 pièces	1,7	1,2	1,4
8 pièces et plus	2,9	1,7	2,2
Non déclaré	1,6	1,1	1,3
Total	100	100	100
Al Hoceima			
1 pièce	8,5	13,5	11,7
2 pièces	18,1	14,7	15,9
3 pièces	32,5	21,6	25,5
4 pièces	17,3	23,2	21,1
5 pièces	6,9	13,5	11,1
6 pièces	6,8	7,1	7,0
7 pièces	2,9	2,2	2,4
8 pièces et plus	5,5	3,0	3,9
Non déclaré	1,5	1,2	1,3
Total	100	100	100
Taounate			
1 pièce	9,5	8,4	8,5
2 pièces	24,3	20,4	20,9
3 pièces	38,0	25,9	27,4
4 pièces	16,3	23,1	22,3
5 pièces	4,1	9,6	8,9
6 pièces	3,3	6,2	5,8
7 pièces	0,9	2,1	2,0
8 pièces et plus	1,9	3,3	3,1
Non déclaré	1,6	1,0	1,1
Total	100	100	100

Le tableau 15, relatif au nombre moyen de personnes par pièce dans les provinces de la région de Taza Al Hoceima Taounate, permet de constater qu'en raison des différences dans les tailles moyennes des ménages entre les deux milieux urbain et rural, le nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural enregistre une valeur supérieure à celle observée en milieu urbain pour les deux provinces Taza et Al Hoceima, et la valeur reste la même dans les deux milieux de la province de Taounate.

Tableau 15 : taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence (%), RGPH 2004

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Taza	1,6	1,9	1,8
Al Hoceima	1,4	1,8	1,7
Taounate	1,7	1,7	1,7
Région	1,5	1,8	1,7

En milieu urbain, le degré de concentration des personnes par pièce est presque le même dans les provinces de Taza et Taounate, soit 1,7 personnes par pièce à Taounate et 1,6 personnes par pièces à Taza, tandis qu'au niveau de la province d'Al Hoceima, le nombre moyen de personnes enregistre une valeur inférieure, soit 1,4 personnes. En milieu rural, et au niveau des trois provinces, le nombre moyen de personnes par pièce est de l'ordre de 1,9 personnes pour la province de Taza, suivi de celle d'Al Hoceima avec 1,8 personnes par pièce et enfin la province de Taounate qui se place en troisième rang avec 1,7 personnes par pièce.

7- Equipement des logements

Au niveau de la région de Taza AL Hoceima Taounate, 83,8% des ménages urbains occupent un logement relié à un réseau d'eau courante contre seulement 6,2% pour les ménages ruraux. Signalons que 90,6% des ménages urbains, contre 35,8% des ménages ruraux, occupent un logement pourvu d'électricité.

Tableau 16: Ménages de la région selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence (%), RGPH 2004

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	91,4	71,6	77,1
W.C	95,8	49,7	62,6
Bain moderne ou douche	51,7	4,2	17,5
Bain local	9,1	16,7	14,5
Eau courante	83,8	6,2	28,0
Electricité	90,6	35,8	51,2

Il ressort des données du tableau 17 que les ménages sont desservis en eau courante et en électricité de façon discriminatoire entre les trois provinces de la région en question, aussi bien en milieu urbain qu'en rural. Ainsi, en milieu urbain, deux provinces sont les mieux desservis en eau courante et accusent des proportions supérieures à la moyenne régionale. Il s'agit de la province d'Al Hoceima qui enregistre la plus grande proportion des ménages disposant d'un logement pourvu de l'eau courante, soit 85,4%, suivie de la province de Taza (83,9%) et enfin celle de Taounate (80,4%).

Au niveau du milieu rural des trois provinces de la région où le degré d'équipement en électricité demeure très faible relativement au milieu urbain. En outre, en milieu rural, la province d'Al Hoceima est la mieux desservie en électricité, elle a enregistré une proportion de 43,4%, suivie de la province de Taounate (34,5%) et enfin celle de Taza (33,1%).

En milieu urbain, presque la quasi-totalité des ménages des trois provinces de la région disposent d'une cuisine ou d'un W.C. cependant 39,5% seulement d'entre eux occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche à Taounate, 47,7% à Taza et plus de la moitié à Al Hoceima, soit 66,7%.

En milieu rural, les ménages ne sont pas bien équipés en W.C, au niveau de la province de Taounate 52,5% des ménages ruraux disposent d'un W.C suivi de la province de Taza avec 50,8%, et enfin de celle d'Al Hoceima avec 41,1%.

Pour ce qui est des ménages ruraux disposant d'un bain local, toutes les trois provinces de la région sont en deçà de la moyenne du milieu rural national (28,2%). Néanmoins, la province de Taounate détient la première place avec 19,8%, suivi par Al Hoceima avec 15,2% et en dernière place se situe la province de Taza avec 13,4% seulement

Tableau 17: Ménages des provinces de la région selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence (%), RGPH 2004

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
Cuisine	91,3	77,0	82,5
W.C	97,1	50,8	68,7
Bain moderne ou douche	47,7	4,1	21,0
Bain local	9,8	13,4	12,0
Eau courante	83,9	8,2	37,5
Electricité	90,4	33,1	55,3
Al Hoceima			
Cuisine	93,3	58,3	70,8
W.C	95,3	41,1	60,4
Bain moderne ou douche	66,7	7,3	28,4
Bain local	6,9	15,2	12,2
Eau courante	85,4	5,1	33,7
Electricité	93,6	43,4	61,3
Taounate			
Cuisine	88,5	73,1	74,9
W.C	92,2	52,5	57,3
Bain moderne ou douche	39,5	2,9	7,2
Bain local	9,8	19,8	18,6
Eau courante	80,4	5,0	14,0
Electricité	85,9	34,5	40,6

6- Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution d'électricité

Tableau 18: Ménages (en %) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence et par province (%), RGPH 2004

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Région			
Pétroles	5,2	27,6	26,4
Gaz	47,9	65,1	64,2
Kandil, Bougie	22,9	23,7	23,7
Energie solaire	1,2	3,6	3,5
Groupe électrogène	0,9	0,9	0,9
Autres	11,9	1,5	2,0
Taza			
Pétroles	2,8	20,3	18,9
Gaz	50,2	71,8	70,0
Kandil, Bougie	25,1	27,2	27,0
Energie solaire	1,4	3,6	3,4
Groupe électrogène	0,8	0,6	0,6
Autres	10,6	1,5	2,3
Al Hoceima			
Pétroles	5,5	20,8	19,9
Gaz	31,5	50,1	49,0
Kandil, Bougie	22,2	36,7	35,8
Energie solaire	0,7	6,9	6,6
Groupe électrogène	1,6	1,4	1,4
Autres	18,7	1,6	2,6
Taounate			
Pétroles	10,9	35,9	35,2
Gaz	55,3	65,4	63,1
Kandil, Bougie	18,0	16,2	16,2
Energie solaire	1,0	2,4	2,4
Groupe électrogène	0,5	0,9	0,9
Autres	9,5	1,4	1,6

En milieu urbain de la région Taza Al Hoceima Taounate, la majorité des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau de distribution d'électricité, utilisent le « gaz » pour l'éclairage dans les trois provinces de la région avec des proportions différentes, soit 55,3% à Taounate, 50,2% à Taza et 31,5% à Al Hoceima. En deuxième position les ménages urbains utilisent « Kandil, Bougie », soit 25,1% à Taza, 22,2% à Al Hoceima et 18% à Taounate.

Aussi, en milieu rural, la plupart des ménages non reliés à l'électricité utilisent le gaz comme mode d'éclairage, au niveau des trois provinces, soit 71,8% à Taza, 65,4% à Taounate et 50,1% à Al Hoceima, suivi par le mode d'éclairage « Kandil, Bougie » pour Taza avec 27,2% des ménages et Al Hoceima avec 36,7% des ménages, mais pour la province de Taounate les ménages utilisent le pétrole en deuxième position (35,9%).

L'utilisation du « pétrole » pour l'éclairage de logement reste faible en milieu urbain par rapport au milieu rural au niveau des trois provinces de la région.

7- Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tableau 19: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence et par province (%), RGPH 2004

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Région			
Puits	40,0	40,1	40,1
Sources	12,1	51,5	49,0
Fontaines publiques	25,5	8,1	9,2
autres	13,6	4,9	5,5
Taza			
Puits	41,4	37,3	37,7
Sources	8,2	50,7	46,4
Fontaines publiques	29,1	6,2	8,5
autres	11,6	8,0	8,4
Al Hoceima			
Puits	39,2	38,5	38,6
Sources	5,6	56,8	52,8
Fontaines publiques	24,5	4,8	6,3
autres	19,1	2,0	3,3
Taounate			
Puits	36,7	42,8	42,6
Sources	32,4	49,9	49,4
Fontaines publiques	16,1	11,0	11,2
autres	12,2	3,8	4,1

En milieu urbain de la région de Taza Al Hoceima Taounate, près de 4 ménages sur 10 ne disposant pas d'un réseau public de distribution de l'eau utilisent les puits, 25,5% des ménages utilisent les fontaines publiques, seulement 12,2% utilisent les sources.

En milieu rural, presque la moitié des ménages non raccordés à un réseau public de distribution d'eau, utilisent les sources pour l'approvisionnement en eau, dans les trois provinces, soit 56,8% à Al Hoceima, 50,7% à Taza et 49,9% à Taounate, suivi par les ménages utilisent les puits avec des proportions importantes : 42,8% à Taounate, 38,5% à Al Hoceima et 37,3% à Taza. Signalons que les fontaines publiques en milieu rural sont rares par rapport au milieu urbain de la région puisque seulement 8,1% des ménages ruraux utilisent les fontaines publiques contre 25,5% des ménages urbains.

8- Mode d'évacuation des eaux usées**Tableau 20: Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence et par province (%), RGPH 2004**

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Région			
Réseau public	75,8	1,5	22,4
Fosse sceptique	14,4	32,6	27,5
Puits perdus	3,8	32,6	12,3
Autre modes d'évacuation	6,0	15,6	37,8
Total	100	100	100
Taza			
Réseau public	79,2	1,0	31,3
Fosse sceptique	14,5	30,6	24,4
Puits perdus	2,0	18,8	12,3
Autre modes d'évacuation	4,3	49,4	32,0
Total	100	100	100
Al Hoceima			
Réseau public	75,3	2,0	28,1
Fosse sceptique	10,2	28,1	21,7
Puits perdus	7,5	12,2	10,5
Autre modes d'évacuation	7,0	57,7	39,6
Total	100	100	100
Taounate			
Réseau public	64,7	1,7	9,2
Fosse sceptique	21,3	36,0	34,3
Puits perdus	3,5	14,5	13,2
Autre modes d'évacuation	10,4	47,7	43,3
Total	100	100	100

Au niveau de la région de Taza Al Hoceima Taounate, 75,8% des ménages urbains disposant d'un réseau public pour l'évacuation des eaux contre seulement 1,5 % pour les ménages ruraux.

Pour les trois provinces, on constate qu'au milieu urbain, la majorité des ménages disposent d'un réseau public, soit 72,2% à Taza, 75,3% à Al Hoceima et 64,7% à Taounate. Pour les ménages qui ne disposent pas d'un réseau public, la fosse sceptique reste la méthode la plus fréquente pour l'évacuation des eaux usées dans les trois provinces.

En milieu rural, autres modes d'évacuation sont plus utilisés au niveau des trois provinces, suivi par les ménages utilisant les fosses sceptiques pour l'évacuation des eaux usées, soit 36% à Taounate, 30,6% à Taza et 28,1% à Al Hoceima.

9- Autres équipements

Au niveau de la région de Taza Al Hoceima Taounate, les ménages urbains ont mieux bénéficiés des équipements domestiques qu'au ménages ruraux, puisque 86,7% des ménages urbains disposent de télévision contre 43,9% des ménages ruraux, 49,9% des ménages urbains ont le parabole contre 13,6% des ménages ruraux, aussi 19,1% des ménages urbains bénéficient de téléphone fixe contre seulement 2,4% des ménages ruraux.

Cette prédominance des équipements domestiques en milieu urbain reste valable dans les trois provinces de la région.

Tableau 21 : ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence et par province (%), RGPH 2004

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Région			
Télévision	86,7	43,9	55,9
Parabole	49,9	13,6	23,8
Téléphone Fixe	19,1	2,4	7,1
Portable (au moins 1)	73,1	38,6	48,3
Taza			
Télévision	88,6	42,1	60,1
Parabole	48,9	12,3	26,5
Téléphone Fixe	20,2	3,9	10,2
Portable (au moins 1)	72,1	37,1	50,6
Al Hoceima			
Télévision	85,1	44,5	58,9
Parabole	53,4	24,8	35,0
Téléphone Fixe	21,0	1,6	8,5
Portable (au moins 1)	79,6	50,5	60,8
Taounate			
Télévision	82,8	45,1	49,6
Parabole	47,4	9,8	14,3
Téléphone Fixe	11,8	1,5	2,7
Portable (au moins 1)	65,4	34,7	38,4

Synthèse et conclusion

Ces premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2004 arrivent à un moment d'autant plus opportun que le Maroc s'apprête, suite aux hautes instructions royales, à la réalisation de l'initiative nationale de développement humain.

Malgré leur caractère global, les informations recueillies par ce dernier restent tout de même diversifiées et pertinentes. Elles concernent à la fois les équipements des communes, les logements, les ménages et les caractéristiques individuelles de la population. Ce large éventail d'informations est d'autant plus intéressant qu'il est en grande partie repris par les recensements successifs, ce qui assure le suivi permanent de l'évolution de la situation démographique et socio-économique du pays.

Dans cette étude, il est justement question de présenter succinctement cette évolution. De mettre l'accent sur les changements qu'a connus la région durant les années 1990.

➤ **Aspects démographiques**

Depuis le recensement de 1994, la population de la région s'est enrichie d'environ 83,2 milles de personnes. Résultat d'un taux d'accoisement annuel moyen de l'ordre de 0,5%. Comparé au taux enregistré durant la période intercensitaire 1982-1994 (1,4%), ce résultat confirme la nette tendance à la baisse du rythme d'accroissement de la population, déjà révélée pour certains enquêtes, qui trouve son explication essentiellement dans l'accélération du déclin de la fécondité.

Le recensement de 2004 révèle par ailleurs que la population de la région est désormais à majorité rurale avec une proportion de 75,8%, contre seulement 24,2% dans le milieu urbain.

La population urbain a connu un accroissement annuel important par rapport à la population rural respectivement 1,6% contre 0,2%, cet accroissement est plus important dans la province de Taounate, soit 2,7% et 2% à Taza, contre seulement 0,5% dans la province d'Al Hoceima .

Exode rural, extension des périmètres urbains mais aussi politique de décentralisation sont autant de facteurs qui ont milité en faveur de cet essor urbain. Des études plus poussées permettront de faire la part de la contribution de chacun de ces facteurs au façonnement de cette nouvelle configuration urbaine.

La structure de la population de la région demeure encore jeune, puisque 34,1% des effectifs de la population ont moins de 15 ans en 2004, contre 42,5% en 1994. Les deux autres tranches (15-59 ans et 60 ans et plus) continuent d'accroître aussi bien dans le milieu Urbain que dans le milieu Rural. En 2004, plus de la moitié de la population soit 57,6% avait un âge entre 15 et 59 ans. La plupart de la population âgée de 60 ans et plus, représente 8,3% en 2004 contre 6,8% en 1994.

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population, qui constituent la principale composante de la dynamique démographique, et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité qui exprime le nombre moyen d'enfant par femme a connu une baisse notable passant de 4,1 à 2,8 enfants par femme au niveau de la région Taza Al Hoceima Taounate. Deux facteurs expliquent cette baisse de la fécondité, d'une part le recours de plus en plus massif aux moyens de contraception ; et d'autre part les changements dans le régime de nuptialité, ayant trait plus particulièrement au vieillissement de son calendrier (Mariages de plus en plus tardif).

Si, pour des raisons évidentes, la pratique de la contraception n'a pas été abordée par le recensement, nous disposons en revanche d'informations intéressantes sur le régime nuptial.

Il s'agit de l'un des principaux déterminants de la fécondité dans la société Marocaine. Les résultats du recensement révèlent l'importance croissante du célibat et le relèvement de l'âge moyen au premier mariage.

Le phénomène du célibat définitif a tendance à augmenter mais avec un rythme modéré, en effet, seulement 1,3% des personnes de sexe masculin sont encore célibataires à l'âge de 55 ans, contre 0,8% des personnes de sexe féminin en 1994, tandis que, 1,5% des personnes de sexe masculin sont célibataires à l'âge de 55 ans contre 2,3% de sexe féminin en 2004.

Par ailleurs l'âge moyen au premier mariage des femmes est de 27,5 ans, contre 25,4 ans en 1994 et pour les hommes de 30,8 ans contre 28,7 ans en 1994.

Entre les deux recensements et dans le milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage a connu une progression plus importante chez les hommes que chez les femmes. Il a passé de 30,8 ans à 33 ans pour les masculins et de 26,6 ans à 27,7 ans chez les féminins, suit une augmentation respectivement de 2,2 ans et de 1,1 ans.

La contraception et la nuptialité, considérés, comme les variables les plus déterminantes de la baisse de la fécondité, sont elles-mêmes sous le dépendance des facteurs socio-économiques et culturels tels que le niveau d'instruction, le niveau d'activité et encore les conditions de vie des ménages.

Le recensement de 2004, qui s'est intéressé de plus près à ces facteurs, permet de mettre le point sur les progrès réalisés dans ces domaines, mais aussi de souligner les lacunes qui restent encore à combler.

➤ **Degré d'instruction de la population**

La répartition de la population selon le niveau d'instruction montre que près de 54,5% de la population n'a reçu aucune instruction, près de 24,6% ont le niveau primaire, 10,3% ont un niveau collégial, 5% ont un niveau secondaire et 2,6% ont un niveau d'instruction supérieur.

Des pourcentages qui sont naturellement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette disparité est, relativement, d'autant plus grande que le niveau d'étude est élevé.

Sous l'effet des progrès enregistrés en matière d'instruction et de scolarisation comme des efforts spécifiques du pays en matière d'alphabétisation, le taux d'analphabétisme, malgré son niveau qui reste élevé, a baissé de 66,9% en 1994 à 54,8% en 2004. Cette baisse a concerné aussi bien le monde urbain (32,9% en 2004 contre 40,1% en 1994), que le monde rural (62,1% contre 74,6%).

Cette baisse a été plus accusée chez les jeunes et notamment les moins de 15 ans dont le taux d'analphabétisme a enregistré une forte baisse, passant de 48,8% à 22,8%, qui a profité aussi aux filles (65,9% en 1994 à 31,2% en 2004) qu'aux garçons (de 31,2% en 1994 à 14,9% en 2004).

Par ailleurs, parmi les 45,5% de la population alphabétisée, plus de l'arabe 23,6% lisent et écrivent également le français, 5,3% lisent et écrivent le français et autres langues et 16,2% lisent et écrivent uniquement l'arabe.

➤ **La participation à l'activité économique**

La population active s'est accrue, entre 1994 et 2004 au rythme 2,4% alors que le taux d'accroissement global de la population n'était que de 0,5%. Fait remarquable de l'évolution du statut et de la culture de la femme marocaine: la population active féminine s'est accrue durant la même période à un taux annuel de plus 5,4% par an, contre 1,5% pour la population active masculine.

Globalement, le taux brut d'activité s'est accru durant la période intercensitaire, il a progressé de 11% à 17,8% chez les femmes et de 47,2% à 52,5% chez les hommes. Il a progressé, durant la même période, de 27,4% à 31,5% en milieu Urbain et de 29,0% à 35,8% en milieu Rural.

Cette hausse du taux d'activité a concerné toute les tranches d'âges de la population, à l'exclusion de la tranche 55-59 ans et les personnes âgées qui ont vu leur taux décliner entre les deux recensements.

➤ **Conditions de vie de ménages**

Le recensement 2004 a ainsi dénombrée près de 306 804 ménages contre 267 481 en 1994, ce qui correspond respectivement à 5,4% et 6% de l'ensemble des ménages marocains. Ces ménages sont répartis à raison de 86209 en milieu Urbain et 220595 en milieu Rural. L'évolution du nombre de ménages à un rythme relativement plus important que celui de la population, s'est traduit par une diminution de la taille moyenne des ménages. Cette taille est passée de 6,4 personnes par ménage en 1994, à 5,9 personnes en 2004.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est demeurée plus élevée en milieu rural (6,2 personnes par ménage) qu'en milieu urbain (5 personnes par ménage), bien que le rythme d'accroissement démographique soit relativement en milieu urbain moindre en milieu rural.

La part des ménages habitant des appartements est de 4,4 % en 2004, contre 4,1% en 1994, celle des ménages résidant dans une maison de type marocain a en revanche légèrement augmenté : 79,7% en 2004, contre 79,4% en 1994. La part des ménages vivant dans un habitat sommaire ou bidonville n'a baissé que faiblement de 10% et 9%.

La part des ménages propriétaires de leur logement est passée, en milieu Urbain, de 51,5% en 1994 à 55,3% en 2004, et ce, au détriment de la location qui a reculé de 27,4%, 24,9%.

Par ailleurs, la part des ménages de la région ayant accès à l'électricité (qui sont branché au réseau) est passée durant la période intercensitaire de 80,8% à 90,6% en milieu urbain et de 5,2% à 35,8% en milieu rural.

L'accès des ménages à l'eau potable (ménages reliés au réseau de distribution) est passé de 73,3% à 83,4% en milieu urbain et de 2,5% à 6,2% en milieu rural.

En somme, au terme de cette brève présentation, il y a lieu de retenir qu'au cours des années 1990, la situation socio-économique de la population de la région s'est améliorée à bien des égards.

Que ce soit sur plan de l'instruction de la population ou de ses conditions de vie, l'évaluation a été assez positive, ce qui explique en partie l'amélioration enregistrée au niveau de certains indicateurs démographiques.

Mais le faible degré d'alphabétisation de la population et l'incapacité de l'économie de la région à créer des emplois en nombre suffisant, outre les grandes disparités, à cet égard, entre sexes et milieux de résidence, constituent autant de lacunes à combler afin d'assurer les meilleures bases d'un développement rapide et soutenu.